



Parait le lundi matin
Published every Monday morning

Abonnements Subscriptions \$2 par an a year

Payables d'avance
Payable in advance

MUNICIPAL Gazette MUNICIPALE DE MONTREAL

Organ officiel de la Corporation de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation of the City of Montreal

CANADA

Toutes communications se rapportant aux annonces ou aux abonnements devront être adressées tout simplement comme suit :

"La Gazette Municipale"

Bureau de Poste: 299 ou 42 Place Jacques-Cartier, Montréal.

Toutes communications se rapportant à la rédaction devront être adressées comme suit :

"La Gazette Municipale"

Hôtel de Ville, — Montréal.

All communications relative to advertisements or subscriptions should be addressed simply as follows :

"The Municipal Gazette"

Post Office Box: 299 or 42 Jacques-Cartier Square, Montréal.
All communications relative to the editorial part of the paper should be addressed as follows :

"The Municipal Gazette"

City Hall, — Montréal.

TELEPHONE MAIN 4240

DELIBERATIONS

COMMISSION SPECIALE D'ANNEXION

Compte rendu de l'assemblée du 11 avril.

Sont présents: MM. les échevins Mayrand, président, Tétreau, Gauvin, Clément, Leclaire

Sur proposition de M. l'échevin Gauvin, il est

Réolu: De faire rapport au Conseil recommandant que M. l'échevin Boyd fasse partie de la délégation du Conseil re amendements à la Charte, vu que plusieurs projets d'annexion seront soumis à la Législature pendant la présente session.

2.—M. le président informe la Commission qu'une délégation de propriétaires, etc., de Notre-Dame des Neiges Ouest, présentée par M. l'échevin Prud'homme, est venue à son bureau en rapport avec l'annexion de cette municipalité à la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. l'échevin Clément, il est

Réolu: Qu'une sous-commission soit nommée pour conférer avec la délégation de Notre-Dame des Neiges Ouest en rapport avec la question d'annexion, cette sous-commission devant être composée de M. le président et de MM. les échevins Leclaire et Prud'homme.

Ajournement.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 25 avril.

Son Honneur le Maire, l'honorable J.-J.-E. Guérin, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Resther, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubois, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot et MM. les Commissaires Ainey, Dupuis, Lachapelle et Wanklyn.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et confirmé.

SPECIAL COMMITTEE ON ANNEXATION

Report of meeting held the 11th of April.

Present: Ald. Mayrand, chairman, Tétreau, Gauvin, Clément, Leclaire.

1—On motion of Ald. Gauvin, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that Ald. Boyd be appointed to form part of the delegation of Council re amendments to the Charter, inasmuch as several bills of annexation will be submitted to the Legislature during the present session.

2.—The chairman informed the Committee that a delegation of proprietors, etc., from Notre-Dame des Neiges West, introduced by Ald. Prud'homme, had come to his office in connection with the annexation of said municipality to the City of Montréal.

On motion of Ald. Clément, it was

Resolved: That a sub-committee be appointed to meet with the delegation of Notre-Dame des Neiges West in connection with the annexation in question; said sub-committee to be composed of the chairman and Ald. Leclaire and Prud'homme.

Adjourned.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 25th of April

His Worship the Mayor, Hon. J. J. E. Guérin, in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Resther, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubois, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, and Messrs. Ainey, Dupuis, Lachapelle and Wanklyn, Commissioners.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

REQUETES, ETC.

1.—Du Bureau de la Commission des Ecoles protestantes, demandant la permission d'installer des chaudières à vapeur à l'angle des rues Christophe-Colomb et Gilford et sur la rue Sanguinet.

2.—De MM. M. Bourgie et A. Mandelsohn, pour ouvrir des cours à bois.

3.—De M. W. Jacobs, pour construire une écurie.

4.—De M. F.A. Veitch, offrant d'organiser des concerts en plein air.

5.—De contribuables, qui demandent à être incorporés sous le nom de "Independent Tailor Pressers' Union."

6.—De contribuables du quartier Laurier, protestant contre l'établissement d'une cour à bois sur la rue Waverly.

7.—De contribuables de la rue Marquette, demandant que soient construits des trottoirs permanents

Renvoyées au Bureau des Commissaires.

8.—Du Bureau des Commissaires de Chemin de Fer *re question* des passages à niveau qui doit être discutée le 28 du courant.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: De prier le Département en Loi de comparaître, au nom de la Cité, le 28 du courant, lorsque la question des passages à niveau viendra devant le Bureau des Commissaires de chemin de fer du Canada et de veiller aux intérêts de la Ville.

9.—Interrogatoires sur Faits et Articles dans la cause de Jennie Purse vs. La Cité de Montréal, C. S., No. 3249.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: De prier le greffier de la Cité de répondre comme suit auxdits interrogatoires:

A la 1ère interrogation.—Oui.

A la 2ème interrogation.—Je l'ignore.

A la 3ème interrogation.—Non.

A la 4ème interrogation.—Non.

A la 5ème interrogation.—Je l'ignore.

A la 6ème interrogation.—Non.

A la 7ème interrogation.—Non.

A la 8ème interrogation.—Non.

A la 9ème interrogation.—Non

A la 10ème interrogation.—Oui, quant à la réception de l'avis le 24, et non quant aux mots "suivant la loi".

10.—De la Fédération des Cordonniers, au sujet de la licence des colporteurs.

11.—Du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, se prononçant en faveur du prolongement de la ligne de tramway de la rue Guy.

Renvoyées à la Commission Spéciale de Législation.

12.—(a) De la "Dominion Alliance" en faveur de la fermeture de bonne heure des buvettes et

(b) La Ligue Anti-alcoolique, transmettant certaine résolution adoptée le 17 du courant.

Déposées sur le bureau.

13.—Des Dames du Bon Pasteur, remerciant le Conseil de la subvention qui leur a été accordée.

Déposée aux archives.

14.—Du Département en Loi, au sujet du vote du Conseil en date du 11 avril courant *re personnel du service des Parcs.*

Déposée aux archives.

15.—Du Département en Loi, au sujet de la cause de Bleau vs. La Cité de Montréal.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que pour donner effet à l'opinion des Avocats de la Cité qui vient d'être communiquée au Conseil, la règle 64 des règles du Conseil soit suspendue afin de permettre l'abrogation de la résolution passée par ce Conseil le 21 mars dernier, recevant et adoptant un rapport du Bureau des Commissaires, recommandant de faire des offres réelles à M. J. Adonis Bleau, au montant de \$400, dont \$372.35 pour dette et 27.65 pour frais payable à MM. Pelissier, Wilson et St-Pierre.

RECEIVING PETITIONS, ETC.

1.—From Protestant Board of School Commissioners for leave to erect steam boilers, corner of Christophe Colomb and Gilford streets, and on Sanguinet street.

2.—From U. Bougie and A. Mendelsohn for leave to open wood-yards.

3.—From W Jacobs for leave to erect a stable.

4.—From F. A. Veitch offering to organise open air band concerts.

5.—From ratepayers asking to be incorporated under the name of Independent Tailor Pressers' Union.

6.—From ratepayers Laurier Ward against the establishment of a wood-yard on Waverly street.

7.—From ratepayers Marquette street asking for the construction of permanent sidewalks.

Referred to the Board of Commissioners.

8.—From Board of Railway Commissioners *re question* of level crossings to be argued on the 28th inst.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That the Law Department be instructed to appear, on behalf of the City, on the 28th inst., when the question of level crossings comes up before the Board of Railway Commissioners of Canada and to look after the City's interests.

9.—Interrogatories on "Faits et Articles" in the case of Jennie Purse vs the City of Montreal, S. C. No. 3249.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to reply as follows to the said Interrogatories.

To the 1st Interrogatory.—Yes.

To the 2nd Interrogatory.—I am not aware of that.

To the 3rd Interrogatory.—No.

To the 4th Interrogatory.—No.

To the 5th Interrogatory.—I am not aware of that.

To the 6th Interrogatory.—No.

To the 7th Interrogatory.—No.

To the 8th Interrogatory.—No.

To the 9th Interrogatory.—No.

To the 10th Interrogatory.—Yes, as regards the reception of the notice, on the 24th, and no as regards the words "according to law".

10.—From "Fédération des Cordonniers" in connection with the peddlers' license.

Filed of record.

11.—From Montreal Trades and Labor Council in favor of the extension of Guy street line.

Referred to the Special Committee on Legislation.

12.—From (a) Dominion Alliance in favor of the early closing of bars and

(b) "La Ligue Anti-alcoolique" transmitting certain resolution adopted on the 17th inst.

Laid on the table.

13.—From Ladies of the Good Shepherd thanking Council for grant.

Filed of record.

14.—From Law Department in connection with the *vote* of the Council of the 11th April inst. *re staff of Parks Department.*

Filed of record.

15.—From Law Department *anent* the case of Bleau vs the City of Montreal.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That, in order to give effect to the opinion of the Law Department just read, rule 64 of the Rules of Council be suspended in order to allow the repeal of the resolution adopted by this Council on the 21st March last whereby a report from the Board of Commissioners was adopted recommending that a legal tender be made to Mr. J. Adonis Bleau to the amount of \$400, viz.: \$372.35 as a debt and \$27.65 as costs payable to Messrs. Pelissier, Wilson & St-Pierre.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que soit abrogée la résolution adoptée par le Conseil, le 21 mars dernier, par laquelle a été adopté un rapport du Bureau des Commissaires recommandant de faire des offres réelles à M. J. Adonis Bleau au montant de \$400, savoir \$372.35 pour dette et \$27.65 pour frais payables à MM. Pélissier, Wilson & St-Pierre.

16.—M. l'échevin MONAHAN, appuyé par M. l'échevin N. LAPOINTE,

Propose: Que la "Montreal Street Ry Co." soit requise d'établir une nouvelle route à partir de la rue Wellington, en passant par la rue Butler, sous la ligne du Grand Tronc, longeant la rue d'Argenson jusqu'à la rue Saint-Patrice, sur le pont de l'avenue Atwater, le long de l'avenue Atwater jusqu'à la rue Sainte-Catherine.

Ladite proposition est renvoyée à la Commission Spéciale de Législation pour examen et rapport.

17.—Sur proposition de M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin BOYD, il est

Résolu: Que, tout en maintenant la défense faite aux chefs de département de ne donner d'interviews dans lesquelles l'administration municipale est prise à partie et critiquée, les membres du Bureau des Commissaires soient priés de ne pas empêcher les employés municipaux de communiquer aux reporters les nouvelles qui peuvent intéresser le public.

18.—Sur proposition de M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que MM. les échevins Gauvin et N. Lapointe soient nommés pour faire partie de la délégation à Québec en rapport avec les amendements à la Charte, leurs dépenses devant être payées à même le montant voté pour les délégations.

19.—Sur proposition de M. l'échevin BRODEUR, appuyé par M. l'échevin DANDURAND, il est

Résolu: Que la délégation nommée pour surveiller les amendements à la Charte soit accompagnée par le Bureau des Commissaires afin de concilier les pouvoirs du Conseil avec ceux du Bureau des Commissaires.

ACTE.

20.—Quittance de la Cité de Montréal à J.-B. Desautels.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit acte soit approuvé et que Son Honour le Maire et le greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

AVIS DE MOTION.

21.—De M. l'échevin Turcot, à l'effet de changer le nom de la rue Bernard.

RAPPORTS.

22.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de l'internement dans les asiles, etc.

23.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de l'expropriation de la rue Elizabeth.

24.—Du Bureau des Commissaires, pour adjuger à M. J. Vial le contrat des réparations à la salle du Conseil.

25.—Du Bureau des Commissaires, pour régler la réclamation de la Compagnie "Heney Carriage & Harness".

26.—Du Bureau des Commissaires, pour régler la réclamation de M. Aza Filiatrault.

27.—Du Bureau des Commissaires, pour régler certaines réclamations au montant de \$507.55.

28.—Du Bureau des Commissaires, pour opérer le virement d'un montant de \$600 *re* Parc Mont-Royal.

29.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de l'installation de sept lumières à arc sur le Champ de Mars.

30.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer une indemnité de \$1,000 à la veuve de Pierre Prévost.

31.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer une indemnité de \$1,000 à la veuve de Wm. O. McCrobie.

32.—Du Bureau des Commissaires, concernant le transfèrement de certains inspecteurs.

33.—Du Bureau des Commissaires, *re* pose de conduites principales dans les rues DeFleurimont et Huntley.

34.—Du Bureau des Commissaires, pour poser une conduite maîtresse dans la rue Gilford.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That the resolution adopted by Council on the 21st March last, whereby a report of the Board of Commissioners was adopted recommending that a legal tender be made to Mr. J. Adonis Bleau to the amount of \$400, viz.: \$372.35 as a debt and \$27.65 as costs payable to Messrs. Pélissier, Wilson & St-Pierre, be repealed.

16.—Ald. MONAHAN moved, seconded by Ald. N. LAPOINTE,

That the Montreal Street Ry. Co. be requested to establish a new route from Wellington street, via Butler street under the Grand Trunk Ry. Co.'s tracks, along D'Argenson street to St. Patrick street over the Atwater Avenue bridge, along Atwater Avenue to St. Catherine st.

Said motion was referred to the Special Committee on Legislation for examination and report.

17.—On motion of Ald. TETREAU, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That, while maintaining the order given to the heads of departments not to give any interviews in which the municipal administration is criticized, the members of the Board of Commissioners be requested not to prevent the civic employees from communicating to the reporters such news as may be of interest to the public.

18.—On motion of Ald. TETREAU, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That Ald. Gauvin and N. Lapointe be appointed to form part of the delegation to Quebec in connection with the amendments to the Charter, their expenses to be paid by the City ex the amount voted for delegations.

19.—On motion of Ald. BRODEUR, seconded by Ald. DANDURAND, it was

Resolved: That the delegation appointed to look after the amendments to the Charter be accompanied by the Board of Commissioners in order to harmonize the powers of the Council and of the said Board of Commissioners.

DEED.

20.—Quittance by the City of Montreal to J. B. Desautels.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said deed be approved of and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

NOTICE OF MOTION.

21.—By Ald. Turcot to change the name of Bernard st.

REPORTS.

22.—From Board of Commissioners concerning commitments to the asylums, etc.

23.—From Board of Commissioners concerning the expropriation of Elizabeth street.

24.—From Board of Commissioners to award the contract for repairs to the Council Chamber to Mr. J. Vial.

25.—From Board of Commissioners to settle the claim of the Heney Carriage and Harness Co.

26.—From Board of Commissioners to settle the claim of Mr Aza Filiatrault.

27.—From Board of Commissioners to settle certain claims amounting to \$507.55.

28.—From Board of Commissioners to vary \$600 *re* Mount Royal Park.

29.—From Board of Commissioners anent the installation of seven arc lamps on Champ de Mars.

30.—From Board of Commissioners to pay an indemnity of \$1,000 to the widow of Pierre Prévost.

31.—From Board of Commissioners to pay an indemnity of \$1,000 to the widow of Wm. O. McCrobie.

32.—From Board of Commissioners concerning the transfer of certain inspectors.

33.—From Board of Commissioners, *re* laying of water main in DeFleurimont and Huntley streets.

34.—From Board of Commissioners, to lay water main in Gilford street.

35.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de poser une conduite maîtresse dans la rue Saint-Denis.

36.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à M. Charles Pagé d'installer deux chaudières à vapeur.

37.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à M. J.-A. Shinnick d'établir une fourrière publique.

38.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à M. André Miron de vendre du bois de corde.

39.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Compagnie de téléphone Bell de poser des fils dans certaines rues.

40.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$178.38 *re* Service de la Voirie.

41.—Du Bureau des Commissaires, pour payer un compte de \$298 à MM. Beique et Charton.

42.—Du Bureau des Commissaires, pour autoriser l'inspecteur de la Cité à exécuter certains travaux dans le quartier Laurier au coût approximatif de \$3,000.

43.—Du Bureau des Commissaires, pour voter un montant de \$42,500 au Service de la Voirie pour l'exécution de certains travaux.

44.—Du Bureau des Commissaires, pour voter un crédit de \$331,750 au Service de la Voirie pour l'exécution de certains travaux d'égout.

45.—Du Bureau des Commissaires, recommandant que soient construits des trottoirs permanents pour un montant s'élevant en tout à \$502,650.

46.—Du Bureau des Commissaires, recommandant que des pavages permanents soient construits pour un montant s'élevant en tout à \$885,300.

47.—Du Bureau des Commissaires, pour la pose de 385 pieds de conduite principale.

48.—Du Bureau des Commissaires, *re* demande du "Montreal Terminal Ry" à l'effet de retirer son projet de loi actuellement devant le Parlement.

49.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement de \$400 *re* Service de la Police.

50.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'adjudger à M. A.-P. Pigeon le contrat pour l'impression des rapports annuels.

51.—Du Bureau des Commissaires, pour accorder un montant de \$985 au Service de l'Aqueduc pour la pose de maîtresses conduites.

52.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer certaines indemnités *re* expropriations annuelles.

53.—Du Bureau des Commissaires, recommandant de vendre un certain terrain situé dans la rue Saint-Jacques.

54.—Du Bureau des Commissaires, recommandant de voter un crédit de \$5,300 pour tuyaux de distribution dans la rue Bordeaux.

55.—Du Bureau des Commissaires, pour remettre ses dépôts à la "Sicily Asphaltum Paving Co".

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

56.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de la requête des directeurs de la "Children's Memorial Hospital".

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté et que la délégation *re* amendements à la Charte soit autorisée à demander les amendements suggérés par le Département en Loi.

57.—Du Bureau des Commissaires, *re* poursuite de F. Proulx *et al. vs. la Cité de Montréal.*

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que la règle 102a des Règles du Conseil soit suspendue afin de permettre que soit présent ledit rapport qui n'a pu être déposé chez le greffier de la Cité avant 10 heures a.m., ce jour, et que ledit rapport soit reçu et adopté.

58.—Du Bureau des Commissaires, soumettant le rapport du Département en Loi *re* entrepôts frigorifiques.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ce rapport soit renvoyé au Bureau d'Hygiène avec prière d'étudier cette question et de présenter au Conseil un rapport sur les suggestions et représentations

35.—From Board of Commissioners, to lay water main in St. Denis street.

36.—From Board of Commissioners, to allow Charles Pagé to erect two boilers.

37.—From Board of Commissioners, to allow J. A. Shinick to establish a public pound.

38.—From Board of Commissioners, to allow André Monro to sell cord-wood.

39.—From Board of Commissioners, to allow the Bell Telephone Co. to lay wires in certain streets.

40.—From Board of Commissioners, to vary a sum of \$178.38 *re* Road Department.

41.—From Board of Commissioners, to pay account of \$298 to Messrs. Béique & Charton.

42.—From Board of Commissioners, to authorize the City Surveyor to perform certain work in Laurier Ward at an approximate cost of \$3,000.

43.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$42,500 to the Road Department for certain works.

44.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$331,750 to the Road Department for certain sewer works.

45.—From Board of Commissioners, recommending the construction of permanent sidewalks amounting in the aggregate to \$502,650.

46.—From Board of Commissioners, recommending the construction of permanent pavements amounting in the aggregate to \$885,300.

47.—From Board of Commissioners, to lay 385 feet of water main.

48.—From Board of Commissioners, *re* Montreal Terminal Ry. Co.'s demand to withdraw their bill before Parliament.

49.—From Board of Commissioners, to vary \$400, *re* Police Department.

50.—From Board of Commissioners, to award contract for printing annual reports to Mr. A. P. Pigeon.

51.—From Board of Commissioners, to grant a sum of \$985 to the Water Department to lay water mains.

52.—From Board of Commissioners, to pay certain indemnities *re* annual expropriations.

53.—From Board of Commissioners, recommending to sell a certain piece of land in St. James street.

54.—From Board of Commissioners, recommending that a sum of \$5,300 be granted for water service in Bordeaux street.

55.—From Board of Commissioners, to refund the deposits of the Sicily Asphaltum Paving Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

56.—From Board of Commissioners, *anent* the petition of the authorities of the Children's Memorial Hospital.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and adopted and that the delegation *re* amendments to the Charter be authorized to apply for amendments as suggested by the Law Department.

57.—From Board of Commissioners *re* case of F. Proulx *et al. vs. the City of Montréal.*

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That rule 102a of the Rules of Council be suspended in order to allow the presentation of said report which could not be deposited with the City Clerk before 10 a.m., this day, and that said report be received and adopted.

58.—From Board of Commissioners, submitting report of the Law Department *re* cold storage.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be referred to the Board of Health with a request that they consider said question and report to Council as to the suggestions and representations

tions qui devraient être faites au Gouvernement Fédéral à ce sujet.

59.—Du Bureau des Commissaires, recommandant que soit vendu un certain terrain sur la rue Marie-Louise.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAMOUREUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

60.—Du Bureau des Commissaires, souscrivant au rapport de la Commission Spéciale *re* Fonds de retraite demandant un crédit de \$500.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin RESTHER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

61.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de l'achat par la Cité de la "Montreal Water & Power Co."

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté et que la délégation *re* amendements à la Charte soit autorisée à demander les amendements suggérés par les avocats de la Cité.

62.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de l'expropriation du Chemin de la Côte des Neiges.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté et que la délégation *re* amendements à la Charte reçoive instruction de demander des amendements à la Charte, tels que suggérés par le Bureau des Commissaires et les avocats de la Cité.

63.—Du Bureau des Commissaires, *re* filtration de l'eau de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et déposé sur le bureau.

64.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de régler la réclamation de M. Narcisse Desautels.

65.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de régler la réclamation de M. Isidore Tremblay.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

66.—Du Bureau des Commissaires, pour permettre à MM. H. Morgan & Cie de construire une écurie.

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

67.—Du Bureau des Commissaires, au sujet du déplacement de certain regard dans la rue Saint-Antoine.

Renvoyé à la Commission Spéciale de Législation.

68.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de la question de l'ouverture de nouvelles routes pour la "M. S. R."

Sur proposition de M. l'échevin TETREAU, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé à la Commission Spéciale de Législation pour examen et rapport.

69.—Du Bureau des Commissaires, au sujet de la question de l'éclairage des rues.

70.—Du Bureau des Commissaires, concernant l'enlèvement de la neige par la "M. S. R."

Délibération remise à la demande de M. l'échevin L.-A. Lapointe.

71.—Du Bureau des Commissaires, recommandant l'établissement d'un poste de cochers à la Gare Bonaventure.

Délibération remise, à la demande de M. l'échevin Resther.

72.—Du Bureau des Commissaires, pour régler la réclamation de M. W. J. Graham

73.—Du Bureau des Commissaires, *re* changements et promotions dans le service des Incendies.

Délibération remise, à la demande de M. l'échevin Tétreau.

74.—Du Bureau des Commissaires, répondant à diverses questions posées par les membres du Conseil.

Déposé sur le bureau.

75.—De la Commission Spéciale de Législation, soumettant un rapport *re* travaux de la délégation à Québec au sujet de certains projets de loi soumis à la Législature.

tations which should be made to the Dominion Government in this connection.

59.—From Board of Commissioners, recommending the sale of a certain piece of land in Marie-Louise street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAMOUREUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

60.—From Board of Commissioners, concurring in the report of the Special Committee *re* pension fund for an appropriation of \$500.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. RESTHER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

61.—From Board of Commissioners, anent the purchase by the City of the Montreal Water & Power Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and adopted and that the delegation *re* amendments to the City Charter be authorized to apply for amendments as suggested by the Law Department.

62.—From Board of Commissioners, concerning the expropriation of Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That said report be received and adopted and that the delegation *re* amendments to the City Charter be instructed to apply for amendments to the Charter as suggested by the Board of Commissioners and the Law Department.

63.—From Board of Commissioners, *re* filtration of the water of the aqueduct.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and laid on the table.

64.—From Board of Commissioners, to settle the claim of Mr. Narcisse Désautels.

65.—From Board of Commissioners, to settle the claim of Mr. Isidore Tremblay.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

66.—From Board of Commissioners, to allow Messrs. H. Morgan & Co. to erect a stable.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

67.—From Board of Commissioners, concerning the displacement of certain manhole in St. Antoine street.

Referred to the Special Committee on Legislation.

68.—From Board of Commissioners, anent the question of new routes for the M. S. R.

On motion of Ald. TETREAU, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That said report be referred to the Special Committee on Legislation for examination and report.

69.—From Board of Commissioners, anent the question of street lighting.

70.—From Board of Commissioners, concerning the removal of snow by the M. S. Ry. Co.

Consideration deferred, at the request of Ald. L. A. Lapointe.

71.—From Board of Commissioners, recommending the establishment of a cabstand at Bonaventure Depot.

Consideration deferred at the request of Ald. Resther.

72.—From Board of Commissioners, to settle the claim of Mr. W. J. Graham.

73.—From Board of Commissioners, *re* changes and promotions in the Fire Department.

Consideration deferred, at the request of Ald. Tétreau.

74.—From Board of Commissioners, replying to various questions put by members of the Council.

Laid on the table.

75.—From Special Committee on Legislation, submitting a report *re* labors of delegation to Quebec, anent certain bills before the Legislature.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et déposé aux archives.

76.—De la Commission Spéciale d'Annexion, au sujet de projets de loi pourvoyant à l'annexion de certaines municipalités.

Sur proposition de M. l'échevin PRUD'HOMME, appuyé par M. l'échevin GAUVIN, il est

Résolu: Que la règle 102a des Règles du Conseil soit suspendue afin de permettre la présentation de ce rapport qui n'a pu être déposé chez le greffier de la Cité avant 10 heures a.m., ce jour, et que ledit rapport soit reçu et adopté.

ORDRE DU JOUR.

77.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer un montant de \$5000 à l'Institut Technique de Montréal,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

78.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de permettre à la Geo. Hall Co. de construire des élévateurs à charbon.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin RESTHER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

79.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère 2ème et 3ème lecture un règlement à l'effet d'amender le règlement No 339 *re taxes*, ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que la règle 79 des règles du Conseil soit suspendue et que ledit règlement soit lu une 2ème et une 3ème fois.

A ce sujet, soumis et lu un rapport de la Commission Spéciale de Législation, soumis au Conseil le 11 avril et déposé sur le bureau, traitant cette question, lequel rapport est déposé sur le bureau.

Sur ce, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en 2ème lecture, et la section 1 étant lue, elle est agréée.

La section 2 étant lue,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Qu'elle soit biffée.

La section 3 étant lue,

M. l'échevin GAUVIN, appuyé par M. l'échevin CLEMENT,

Propose: Qu'elle soit agréée.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, propose en

Amendement: Que la section 3 soit biffée et remplacée par la suivante:

Section 3.—La section 13 du règlement No 236, intitulé "Règlement concernant les contributions foncières, les taxes et permis (licences)" et adopté le 8 mai 1899, telle qu'amendée par les sections 1, 2, 3 et 4 du règlement No 267, par la section 5 du règlement No 313, par les sections 2, 3 et 4 du règlement No 329 et par la section 2 dudit règlement No 399 est de nouveau amendée en y ajoutant les paragraphes suivants:

Propriétaires de salles de danse ou de représentations théâtrales	\$100.00
Propriétaires de salles d'exhibitions de vues animées ou de salles de concert ou d'amusement quelconque, où il est payé un droit d'entrée	50.00
Propriétaires de musées	30.00

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Leclaire, Robinson, Lamoureux, Gauvin, Létourneau—6.

Contre: N. Lapointe, O'Connell, Ward, Carter, Prud'homme, Boyd, Roux, Brodeur, Garceau, Monahan, Tétéreau, Clément, Mayrand, Turcot—14.

Ledit amendement est ainsi rejeté.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be received and filed of record.

76.—From Special Committee on Annexation, concerning bills providing for the annexation of certain municipalities.

On motion of Ald. PRUD'HOMME, seconded by Ald. GAUVIN it was

Resolved: That Rule 102a of the Rules of Council be suspended in order to allow the presentation of said report which could not be deposited with the City clerk before 10 a.m., this day, and that said report be received and adopted (Ald. Ward dissenting.)

ORDER OF THE DAY.

77.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners, to pay a sum of \$5,000 to the Montreal Technical Institute,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be adopted.

78.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners, to allow the Geo. Hall Co. to erect coal pockets,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. RESTHER, it was

Resolved: That said report be adopted.

79.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law 339 *re taxes*, said by-law was accordingly read a 1st time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That Rule 79 of the Rules of Council be suspended and that said by-law be now read a 2nd and 3rd time.

In this connection, submitted and read a report from the Special Committee on Legislation, submitted to the Council on the 11th April and laid on the table, bearing on the question at issue, which said report was filed of record.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in 2nd reading, and section 1 being read, the same was agreed to.

Sect. 2 being read,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That the same be struck.

Sect. 3 being read,

Ald. GAUVIN moved, seconded by Ald. CLEMENT, That the same be agreed to.

Moved in amendment, by Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON,

That Sect. 3 be struck out and replaced by the following:

Section 3.—Section 13 of by-law No. 236, entitled "By-law concerning assessments, taxes and licenses" and adopted on the 8th day of May 1899, as amended by sections 1, 2, 3 and 4 of by-law No. 267, by section 5 of by-law No. 313, by sections 2, 3 and 4 of by-law No. 329 and by section 2 of said by-law No. 399 is further amended by adding thereto the following paragraphs:

Owners of dance halls or halls for theatrical representations	\$100.00
Owners of halls for the exhibition of moving pictures or concert halls or halls of amusement whatsoever, where an entrance fee is paid	50.00
Owners of museums	30.00

The said amendment being put, the Council divided thereon:

Yea: L. A. Lapointe, Leclaire, Robinson, Lamoureux, Gauvin, Létourneau—6.

Nay: N. Lapointe, O'Connell, Ward, Carter, Prud'homme, Boyd, Roux, Brodeur, Garceau, Monahan, Tétéreau, Clément, Mayrand, Turcot—14.

So it passed in the negative.

La proposition principale étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: N. Lapointe, O'Connell, Ward, Carter, Prud'homme, Boyd, Roux, Brodeur, Garceau, Monahan, Clément, Mayrand, Turcot—13.

Contre: L.-A. Lapointe, Leclaire, Robinson, Lamoureux, Gauvin, Tétreau, Létourneau—7.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résoiu: En conséquence.

La section 4 étant lue, ordre est donné de la biffer.

Les sections 5, 6 et 7 étant lues, elles sont agréées.

Ledit règlement est alors lu une 2ème fois, et étant approuvé par l'avocat de la Cité présent dans la salle du Conseil,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résoiu: Que ledit règlement soit lu une troisième fois.

Sur ce, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en 3ème lecture.

Ledit règlement est en conséquence lu une 3ème fois, et il est agréé.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résoiu: Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honour le Maire et le Greffier de la Cité pour qu'ils y apposent leurs signatures.

80.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 339 *re* constructions sur la rue Sainte-Catherine, ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

Et un débat s'engageant, M. l'échevin CARTER, appuyé par M. l'échevin TETREAU,

Propose: Que le 25ème ordre du jour, savoir la 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement pourvoyant à la fermeture des buvettes de bonne heure, soit maintenant soumis.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, propose en

Amendement: Que soit maintenant soumis le 24ème ordre du jour, savoir: la 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant certains règlements de la Ville Saint-Louis

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Gauvin, Brodeur—8.

Contre: Ward, Robinson, Carter, Boyd, Roux, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot—12.

Ledit amendement est ainsi négatifé.

La proposition principale étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot—16.

Contre: L.-A. Lapointe, Lamoureux, Prud'homme, Brodeur—4.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résoiu: En conséquence.

M. l'échevin CARTER, appuyé par M. l'échevin TETREAU,

Propose: Que ledit règlement pourvoyant à la fermeture de bonne heure des buvettes, soit maintenant lu une 1ère fois.

M. l'échevin L.-A. Lapointe soulève un point d'ordre, aléguant que, aux termes de la règle 74 des Règles du Conseil, ledit règlement ne peut être pris en considération sous sa forme actuelle, attendu qu'il y a un blanc.

Son Honour le Maire déclare qu'il a compris qu'une décision du Département en Loi a déjà été donnée à ce sujet; il prie le Conseil de procéder à d'autres affaires, et il donnera sa décision sur le point soulevé avant l'adjournement.

81.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement amendant certains règlements de la Ville Saint-Louis, ledit règlement est en conséquence lu une 1ère fois.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TURCOT, il est

The main motion being put, the Council divided:

Yea: N. Lapointe, O'Connell, Ward, Carter, Prud'homme, Boyd, Roux, Brodeur, Garceau, Monahan, Clément, Mayrand, Turcot—13.

Nays: L. A. Lapointe, Leclaire, Robinson, Lamoureux, Gauvin, Tétreau, Létourneau—7.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Section 4 being read, the same was ordered to be struck.

Sections 5, 6 and 7 being read, the same were agreed to.

Said by-law was thereupon read a 2nd time, and the same having been approved by the City Attorney present in the Council chamber.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said by-law be read a third time

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in 3rd reading.

Said by-law was accordingly read a 3rd time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and presented to His Worship the Mayor and the City clerk for their signatures.

80.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 339 *re* buildings on St. Catherine street, said by-law was accordingly read a 1st time.

And a debate arising, Ald. CARTER moved, seconded by Ald. TETREAU,

That the 25th order of the day, viz. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law providing for the early closing of bars, be now taken up.

Moved in amendment by Ald. LAPOINTE, seconded by Ald LECLAIRE,

That the 24th order of the day, viz. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend certain by-laws of Ville St-Louis be now taken up.

Said amendment being put, the Council divided:

Yea: L. A. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Gauvin, Brodeur—8.

Nays: Ward, Robinson, Carter, Boyd, Roux, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot—12.

So it passed in the negative.

The main motion being put, the Council divided:

Yea: Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot—16.

Nays: L. A. Lapointe, Lamoureux, Prud'homme, Brodeur—4.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Ald. CARTER then moved, seconded by Ald. TETREAU,

That said by-law, providing for the early closing of bars, be now read a first time.

Ald. L. A. Lapointe raised a point of order, contending that in view of rule 74 of the Rules of Council, said by-law could not be considered in its present form, as it contained a blank.

His Worship the Mayor declared that he understood that a ruling from the Law Department had already been given in this connection, he requested the Council to proceed with other matters, and he would decide the point raised before the adjournment.

81.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend certain by-laws of Ville St. Louis, the said by-law was accordingly read a 1st time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Résolu: Que la règle 79 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu une 2ème et une 3ème fois.

Le Conseil procède alors à l'étude dudit règlement en 2ème lecture, et les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu pour la 3ème fois et il est agréé.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté à Son Honneur le Maire et au greffier de la Cité pour qu'ils y apposent leurs signatures.

Son Honneur le Maire rend alors sa décision sur le point d'ordre soulevé par M. l'échevin L.-A. Lapointe au sujet de l'item 25 de l'ordre du jour, dont l'étude est reprise par le Conseil. Son Honneur décide que ledit point d'ordre n'est pas fondé, et le projet de règlement maintenant devant le Conseil a été régulièrement imprimé.

Ledit règlement est alors lu une 1ère fois.

M l'échevin CARTER, appuyé par M. l'échevin WARD,

Propose: Que la règle 79 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu une 2ème fois.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Mayrand, Turcot—14.

Contre: L.-A. Lapointe, Lamoureux, Prud'homme, Brodeur—4.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquencie.

Sur ce, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en 2ème lecture, et la section 1 étant lue et un débat s'engagant,

Sur proposition de M. l'échevin BOYD, appuyé par M. l'échevin MONAHAN, il est

Résolu: Que le débat sur la question maintenant devant le Conseil soit ajourné.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin BRODEUR,

Le Conseil s'adjourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

RENE BAUSSET,

Sous-Greffier de la Cité.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSSET,

Asst. City Clerk.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE SPECIALE DU 2 MAI 1910.

ORDRE DU JOUR.

RAPPORTS.

1. Bureau des Commissaires.—Concernant la question de l'éclairage des rues (25 avril.)
2. Bureau des Commissaires.—Au sujet de l'enlèvement de la neige par la Cie des Tramways. (25 avril.)
3. Bureau des Commissaires.—Recommandant qu'un poste de cochers soit établi à la gare Bonaventure. (25 avril.)
4. Bureau des Commissaires.—Pour régler la réclamation de M. W. J. Graham. (25 avril.)
5. Bureau des Commissaires.—Au sujet des changements et promotions dans le département des Incendies. (25 avril.)

Resolved: That Rule 79 be suspended and that said by law be now read a 2nd and 3rd time.

The Council thereupon proceeded to consider said by law in 2nd reading, and Sect. 1 and 2 being read, the same were agreed to.

Said by-law was thereupon read a 2nd time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a 3rd time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and presented to His Worship the Mayor and the City clerk for their signatures.

His Worship the Mayor thereupon decided the point of order raised by Ald. L. A. Lapointe in connection with item 25 of the order of the day, consideration of which was resumed by the Council. His Worship declared that said point of order was not well taken, and that the draft of by-law before the Council was properly printed.

Said by-law was thereupon read a 1st time

Ald. CARTER moved, seconded by Ald. WARD,

That Rule 79 of the Rules of Council be suspended and that said by-law be now read a 2nd time.

The Council divided thereon:

Yeas: O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Mayrand, Turcot—14.

Nays: L. A. Lapointe, Lamoureux, Prud'homme, Brodeur—4.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in 2nd reading, and Sect. 1 being read, and a debate arising,

On motion of Ald. BOYD, seconded by Ald. MONAHAN, it was

Resolved: That the debate on the question before the Council be adjourned.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BRODEUR,

The Council adjourned.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF THE 2nd MAY.

ORDER OF THE DAY.

REPORTS.

1. Board of Commissioners.—Anent the question of street lighting. (25th April.)
2. Board of Commissioners.—Concerning the removal of snow by the M. S. R. Co. (25th April.)
3. Board of Commissioners.—Recommending the establishment of a cabstand at Bonaventure Depot (25th April.)
4. Board of Commissioners.—To settle the claim of Mr. W. J. Graham. (25th April.)
5. Board of Commissioners.—Re changes and promotions in the Fire Department. (25th April.)

REGLEMENT.

6. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 339 *re* édifices sur la rue Ste. Catherine (21 février.) (Mayrand.)

AVIS DE MOTION.

7. *Ward.*—Pour compléter l'élargissement des rues Guy et de la Montagne. (28 février.)

REGLEMENTS.

8. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 304 *re* inspection des aliments. (14 février.) (Lamoureux.)
 9. 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de nommer une Commission des services électriques (21 février.) (L. A. Lapointe). (*Imprimé.*)
 10. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement codifiant les règlements *re* taxes (21 février.) (L. A. Lapointe.)
 11. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement concernant les édifices dans le quartier Mont Royal (21 février.) (Prud'homme.) (*Imprimé.*)
 12. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant les règlements Nos. 49 et 362 *re* voûtes. (21 février.) (Robinson.)
 13. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 270 concernant la voirie. (21 février.) (Dandurand.)
 14. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement *re* inspection des dents des enfants (21 février.) (Dubeau.)
 15. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 210 *re* Cie des tramways. (21 février.) (Tétreau.)
 16. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 145 concernant les chaudières à vapeur. (28 février.) (Boyd.)
 17. 7re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 210 *re* Cie des tramways. (28 février.) (Prud'homme.)

AVIS DE MOTIONS.

18. *Mayrand.*—Pour annexer le village du Sault-au-Recollet. (7 mars.)
 19. *Mayrand.*—Pour annexer la ville de Verdun. (7 mars.)
 20. *Mayrand.*—Pour annexer la ville de Verdun. (7 mars.)
 21. *Mayrand.*—Pour annexer la ville de Notre-Dame des Neiges Ouest (7 mars.)
 22. *Mayrand.*—Pour annexer la ville de St-Laurent. (7 mars.)
 23. *Mayrand.*—Pour annexer le village de Rosemont. (7 mars.)
 24. *Mayrand.*—Pour annexer le village e Cartierville. (7 mars.)
 25. *Resther.*—Pour laisser au gouvernement provincial le soin de réglementer les établissements où sont vendues des boissons alcooliques. (7 mars.)

RAPPORTS.

26. *Bureau des Commissaires.*—Pour payer une somme de \$223.13 à M. J. A. Godin, architecte, *re* poste de police No 13. (14 mars.)

REGLEMENTS.

27. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet d'exproprier la Cie. "Montreal Water & Power Co." (14 février.) (N. Lapointe.)
 28. 2me et 3me lectures d'un règlement pourvoyant à la fermeture des buvettes de bonne heure. (7 mars.) (Carter.)
 29. 1re 2me et 3me lectures d'un règlement abrogeant et remplaçant la section 11 du règlement No. 210. (11 mars.) (Randurand.)
 30. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 299 *re* pain. (14 mars.) (Clément.)

BY-LAW.

6. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 339 *re* buildings on St. Catherine Street. (21st February.) (Mayrand.)

NOTICE OF MOTION.

7. *Ward.*—To complete the widening of Guy and Mountain streets. (28th February.)

BY-LAWS.

8. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 304 *re* inspection of food. (14th February.) (Lamoureux.)
 9. 2nd and 3rd reading of a by-law to appoint an Electric Service Commission. (21st February.) (L. A. Lapointe.) (*Printed.*)
 10. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to codify by-laws *re* taxes. (21st February.) (L. A. Lapointe.)
 11. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings in Mount Royal ward. (21st February.) (Prud'homme.) (*Printed.*)
 12. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-laws Nos. 49 and 362 *re* vaults. (21st February.) (Robinson.)
 13. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 270 *re* streets. (21st February.) (Dandurand.)
 14. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* inspection of teeth of children. (21st February.) (Dubeau.)
 15. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 210 *re* M. S. Ry. Co. (21st February.) (Tétreau.)
 16. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 145 concerning steam boilers. (28th February.) (Boyd.)
 17. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No 270 *re* M. S. R. Co. (28th February.) (Prud'homme.)

NOTICES OF MOTION.

18. *Mayrand.*—To annex the Village of Sault-au-Récollet. (7th March.)
 19. *Mayrand.*—To annex the Town of Verdun. (7th March.)
 20. *Mayrand.*—To annex Ville Emard. (7th March.)
 21. *Mayrand.*—To annex the Town of Notre-Dame des Neiges West. (7th March.)
 22. *Mayrand.*—To annex the Town of St. Laurent (7th March.)
 23. *Mayrand.*—To annex the Village of Rosemont. (7th March.)
 24. *Mayrand.*—To annex the Village of Cartierville. (7th March.)
 25. *Resther.*—To leave with the Provincial Government the question of regulating establishments where alcoholic beverages are sold. (7th March.)

REPORT.

26. *Board of Commissioners.*—To pay a sum of \$223.13 to Mr. J. A. Godin, architect, *re* No. 13 Police Station. (14th March.)

BY-LAWS.

27. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to expropriate the Montreal Water & Power Co. (14th February.) (N. Lapointe.)
 28. 2nd and 3rd reading of a by-law providing for the early closing of bars. (7th March.) (Carter.)
 29. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to repeal and replace Sect 11 of by-law No. 210. (14th March.) (Dandurand.)
 30. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 299 *re* bread. (14th March.) (Clément.)

31. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement concernant la circulation des voitures lourdes dans l'avenue DeLorimier. (21 mars.) (Mayrand.)

MOTIONS.

32. *Boyd*.—Pour amender le règlement No 399 *re contribution foncières, etc.* (4 avril.)

33. *Tétreau*.—Pour modifier la route No 7 du règlement No 210. (4 avril.)

34. *Dubeau*.—Pour donner certaines instructions au secrétaire du Bureau des Commissaires (4 avril.)

35. *L. A. Lapointe*.—Pour faciliter l'examen des rapports soumis au Conseil. (4 avril.)

REGLEMENTS.

36. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement *re emprunt projeté de £1,000,000.* (21 mars.) (L. A. Lapointe.)

37. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 139 de la Ville St-Louis 21 mars.) (Turcot.)

38. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 266 *re taxe d'eau.* (29 mars.) (Lapointe,N.)

MOTIONS.

39. *Tétreau*.—Concernant le charroi de la pierre provenant de la carrière d'Outremont. (11 avril.)

40. *Turcot*.—Pour changer le nom de la rue Bernard. (25 avril.)

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

**AVIS PUBLIC****Règlement No 406**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal ,en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé "Règlement No 406 autorisant l'émission d'un emprunt de £1,000,000 sterling (un million de louis sterling).

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 29 avril 1910

**AVIS PUBLIC****Règlements Nos 404 et 405**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé: "Règlement No 404, amendant le règlement No 399 concernant les contributions foncières, les taxes et les permis (licences) et concernant les colporteurs" et aussi un règlement intitulé. "Règlement No 405, abrogeant certains règlements de la municipalité du Village de St-Louis du Mile End (maintenant quartier Laurier)".

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 26 avril 1910

31. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re heavy traffic in DeLorimier Ave.* (21st March.) (Mayrand.)

NOTICES OF MOTION.

32. *Boyd*.—To amend by-law No. 399 *re assessments, etc.* (4th April.)

33. *Tétreau*.—To alter Route No. 7 of by-law No. 210. (4th April.)

34. *Dubeau*.—To give certain instructions to the Secretary of the Board of Commissioners. (4th April.)

35. *L. A. Lapointe*.—To provide for examination of reports to Council (4th April.)

BY-LAWS.

36. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re proposed loan of £1,000,000* (21st March.) (L. A. Lapointe.)

37. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 139 of Ville St. Louis. (21st March.) (Turcot.)

38. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law 266 *re water rate.* (29th March.) (N. Lapointe.)

MOTIONS.

39. *Tétreau*.—Concerning the hauling of stone from Outremont Quarry. (11th April.)

40. *Turcot*.—To change the name of Bernard street. (25th April.)

L. O. DAVID,
City Clerk.

**PUBLIC NOTICE****By-Law No 406**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the City of Montreal, in virtue of the powers conferred upon it by the Charter of the said City, has adopted a by-law known as "By-Law No 406, to authorize the issue of a loan of £1,000,000 Sterling (one million pounds sterling)."

L. O. DAVID,
City Clerk.

City Clerk's Office,
City Hall,
Montreal, 29th April 1910.

**PUBLIC NOTICE****By-Laws Nos. 404 et 405**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the City of Montreal, under the powers conferred upon it by the Charter of the said City, has adopted a by-law known as "By-Law No. 404 to amend By-Law No. 399, concerning assessments, taxes and licenses and concerning peddlers", and also a by-law known as "By-Law No. 405 to repeal certain by-laws of the municipality of the Village of St. Louis du Mile End (now Laurier Ward)".

L. O. DAVID,
City Clerk.

City Clerk's Office,
City Hall,
Montreal, April 26th, 1910.



TROTTOIRS

Avis aux Contribuables

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction de trottoirs dans les rues ci-dessous mentionnées, de la Cité de Montréal, savoir:

ADELINE.—Du côté Nord, depuis la rue Aqueduc à la rue de la Montagne.

ALBINA.—Des deux Côtés, depuis la rue St-Denis en allant vers l'Est.

ST-AMBROISE.—Du côté Nord, depuis la rue St-Philippe à la rue St-Zoé.

ST-AMBROISE.—Du côté Sud, depuis la rue St-Zoé à la voie du Grand Trunk.

ST-ANDRE.—Depuis le No. civique 1366 à 1388.

ST-ANDRE.—Vis-à-vis du No. civique 975.

ST-ANTOINE.—Du côté Nord, depuis la rue de la Montagne à la rue Guy.

ST-ANTOINE.—Du côté Sud, depuis la rue Windsor à la rue de la Montagne.

ST-ANTOINE.—Du côté Nord, depuis la rue Ste-Monique à la rue Windsor.

ST-ANTOINE.—Du côté Nord, depuis la rue Windsor à la rue de la Montagne.

AQUEDUC.—Du côté Est, depuis la rue Adeline à la rue Torrance.

AQUEDUC.—Du côté Est, depuis la rue Notre-Dame au G. T. R.

AQUEDUC.—Du côté Est, depuis la rue Torrance à la rue St-Antoine.

AQUEDUC.—Du côté Ouest, depuis le Grand Tronc à la rue St-Antoine et du côté Est, depuis le Grand Tronc à la rue St-Jacques.

AQUEDUC.—Du côté Ouest, depuis la rue Notre-Dame au G. T. R.

ASH AVE.—Depuis le No. civique 207 à la rue Wellington.

ATWATER.—Du côté Est, depuis la rue Ste-Catherine à 150 pieds au Nord.

BAYLE.—Du côté Sud, depuis la rue St-Marc en allant vers l'Ouest.

BEAUBIEN.—Du côté Nord, depuis la rue St-Hubert à la rue St-Denis.

BERRI.—Du côté Ouest, depuis la rue Duluth au trottoir permanent au Sud.

BOURGET.—Du côté Ouest, depuis la rue St-Ambroise à la rue Notre-Dame.

BREBEUF.—Vis-à-vis du No. civique 117.

BURNSIDE.—Au coin Nord-Est de l'avenue du collège McGill.

CANNING.—Du côté Ouest, depuis la rue Notre-Dame au G. T. R.

CARRIERE.—Depuis les numéros du Cad. 162/220 à 162/223.

CATHEDRALE.—Du côté Est, depuis la rue St-Jacques à la rue St-Antoine.

CENTRE.—Au coin Nord-Ouest de la rue Ropery.

CENTRE.—Du côté Sud, depuis la rue Jardin à la rue Island.

CHAMBORD.—Ouest, depuis la rue Laurier à la rue St-Zotique.

ST-CHARLES.—Depuis le No civique 60 à 74.

CHARLEVOIX.—Au coin Nord-Ouest de la rue Knox.

CHARLEVOIX.—Depuis le No civique 820 à 828

CHARLEVOIX.—Du côté Ouest, depuis le Grand Tronc à la rue Centre.

CHATHAM.—Depuis la rue Notre-Dame au No civique 72.

CHATHAM.—Du côté Est, depuis le Grand Tronc à la rue St-Antoine.

CHATHAM.—Du côté Ouest, depuis le Grand Tronc à la rue St-Antoine.



SIDEWALKS

Notice to Ratepayers

PUBLIC NOTICE is hereby given that the special rolls of assessment for the construction of sidewalks in the following streets, viz:

ADELINE.—North side, from Aqueduct to Mountain.

ALBINA.—Both sides, from St. Denis Eastwards.

ST-AMBROISE.—North side, from St. Phillip to St. Zoé.

ST. AMBROISE.—South side, from St. Zoé to G. T. R. track.

ST. ANDRE.—From civic No. 1366 to 1388.

ST. ANDRE.—Opposite civic No. 975.

ST ANTOINE.—North side, from Mountain to Guy.

ST. ANTOINE.—South side, from Windsor to Mountain.

ST. ANTOINE.—North side, from St. Monique to Windsor.

ST. ANTOINE.—North side, from Windsor to Mountain.

AQUEDUCT.—East side, from Adeline to Torrance.

AQUEDUCT.—East side, from Notre-Dame to G. T. R.

AQUEDUCT.—East side, from Torrance to St. Antoine.

AQUEDUCT.—West side, from G. T. R. to St. Antoine and East side from G. T. R. to St. James.

AQUEDUCT.—West side, from Notre-Dame to G. T. R.

ASH AVE.—From civic No. 207 to Wellington.

ATWATER—East side ,from St. Catherine to 150 feet North.

BAYLE—South side, from St Mark, Westwards.

BEAUBIEN, North side, from St. Hubert to St. Denis.

BERRI.—West side, from Duluth to permanent sidewalk South.

BOURGET.—West side, from St. Ambroise to Notre-Dame.

BREBEUF.—Opposite civic No. 117.

BURNSIDE.—North-East corner of McGill College Ave

CANNING.—West side, from Notre-Dame to G. T. R.

CARRIERES.—Opposite Cad. No. 162/220 to 162/223.

CATHEDRAL.—East side, from St. James to St. Antoine.

CENTRE.—North-West corner of Ropery.

CENTRE—South side, from Jardin to Island.

CHAMBORD.—West side, from Laurier to St. Zotique.

ST. CHARLES.—Opposite civic No. 60 to 74.

CHARLEVOIX.—North-West corner of Knox.

CHARLEVOIX.—Opposite civic No. 820 to 828.

CHARLEVOIX.—West side, from Grand Trunk to Centre.

CHATHAM.—From Notre-Dame to civic No 72.

CHATHAM.—East side, from G. T. R. to St. Antoine.

CHATHAM.—West side, from G. T. R. to St. Antoine.

CHATHAM.—Du côté Ouest, depuis la rue Notre-Dame au Grand Tronc.

CHATEAUGUAY.—Du côté Sud, depuis la rue Island à la rue Laprairie.

CHATEAUGUAY.—Du côté Nord, depuis le No civique 147 à la rue Charlevoix et côté Sud, depuis la rue Ropery à la rue Charlevoix

CHENNEVILLE.—Des deux côtés, depuis la rue Craig à la rue Vitré.

ST-CHRISTOPHE.—Des deux côtés, depuis la rue Dorchester à la rue Ste-Catherine.

CITY COUNCILLORS.—Depuis le No civique 61 à 67.

CLOSSE.—Du côté Ouest, depuis la rue Ste-Catherine à 150 pieds au Nord.

COLLEGE, (du)—Du côté Ouest, depuis la rue St-Jacques à la rue St-Antoine.

COTE DES NEIGES (Chemin de la) et SHERBROOKE.—Au coin Nord-Est.

COTE-DES-NEIGES (Chemin de la).—Du côté Est, depuis l'avenue des Pins à 90 pieds en allant vers le Sud.

DALHOUSIE.—Des deux côtés, depuis la rue des Communes à la rue Wellington.

DAVIDSON.—Depuis le No civique 17 à la ruelle au Sud de la rue Ste-Catherine.

DAVIDSON.—Du côté Ouest, depuis la rue Ste-Catherine à 275 pieds au Nord.

DELISLE.—Des deux côtés, depuis les limites du quartier St-Joseph à 300 pieds à l'Est de la rue Fulford.

DELORIMIER.—Des deux côtés, depuis l'avenue Mount Royal à 700 pieds au Nord.

DEMONTIGNY.—Du côté Sud, depuis la rue Visitation à la rue Wolfe.

ST-DENIS.—Depuis le No 690 à 708.

DESERY.—Du côté Ouest, depuis la rue Notre-Dame à la rue Ste-Catherine.

DESERY.—Depuis la rue Ontario au trottoir permanent au Sud.

DESRIVIERES.—Du côté Est, depuis la rue St-Jacques à la rue St-Antoine.

DESRIVIERES.—Du côté Ouest, depuis la rue St-Jacques à la rue St-Antoine.

DOMINION.—Du côté Est, depuis la rue Quesnel à la rue St-Antoine.

ST-DOMINIQUE.—Du côté Est, depuis la rue Rachel à 200 pieds au Nord.

DORION.—Vis-à-vis du No civique 271.

DROLET.—Depuis le No civique 480 à la ruelle au Sud.

DROLET.—Du côté Est, depuis la rue Roy à l'avenue des Pins.

DRUMMOND.—Du côté Ouest, depuis le Nord de la rue Sherbrooke.

DU COUVENT.—Du côté Est, depuis la rue Notre-Dame à la rue St-Antoine.

DUFFERIN.—Du côté Est, depuis l'avenue Mont-Royal à la rue Gilford.

DUFFERIN.—Du côté Est, depuis le Parc LaFontaine à l'avenue Mont-Royal.

DUFFERIN.—Du côté Ouest, depuis le Parc LaFontaine à l'avenue Mont-Royal.

AVE DULUTH.—Du côté Sud, depuis l'avenue Coloniale à la rue St-Dominique.

AVE DULUTH.—Du côté Nord, depuis l'avenue Laval à l'avenue de l'Hôtel de Ville.

AVE DULUTH.—Du côté Nord, depuis la rue Drolet à la rue Sanguinet.

AVE DULUTH.—Du côté Nord, depuis la rue Cadieux à l'avenue Coloniale.

AVE DULUTH.—Depuis la rue St-Dominique en allant vers l'Ouest jusqu'au trottoir permanent.

DUROCHER.—Du côté Ouest, depuis la rue Sherbrooke à la rue Prince Arthur.

STE ELIZABETH.—Des deux côtés, depuis la rue Craig à la rue Dorchester.

STE ELIZABETH DU PORTUGAL.—Du côté Ouest, depuis la rue St-Jacques à la track du Grand Tronc.

CHATHAM.—West side, from Notre-Dame to G. T. R.

CHATEAUGUAY.—South side, from Island to Laprairie.

CHATEAUGUAY.—North side, from civic No. 147 to Charlevoix and South side, from Ropery to Charlevoix.

CHENNEVILLE.—Both sides, from Craig to Vitré.

ST. CHRISTOPHE.—Both sides, from Dorchester to St. Catherine.

CITY COUNCILLORS.—From civic No 61 to 67.

CLOSSE.—West side, from St. Catherine to 150 feet North.

COLLEGE.—West side, from St. James to St. Antoine.

COTE DES NEIGES ROAD & SHERBROOKE.—North East corner.

COTE DES NEIGES.—East side, from Pine avenue to 90 feet Southwards.

DALHOUSIE.—Both sides, from Common to Wellington.

DAVIDSON.—From civic No. 17 to lane South of St. Catherine.

DAVIDSON.—West side, from St. Catherine to 275 feet North.

DELISLE.—Both sides, Western limits St. Joseph Ward to 300 feet East of Fulford.

DELOREMIER.—Both sides, from Mount Royal avenue to 700 feet North.

DEMONTIGNY.—South side, from Visitation to Wolfe.

ST. DENIS.—From civic No. 690 to 708.

DESERY.—West side, from Notre-Dame to St. Catherine.

DESERY.—East side, from Ontario to permanent side walks South.

DESRIVIERES.—East side, from St. James to St. Antoine.

DESRIVIERES.—West side, from St. James to St. Antoine.

DOMINION.—East side, from Quesnel to St. Antoine.

ST. DOMINIQUE.—East side, from Rachel to 200 feet North.

DORION.—Opposite civic No. 271.

DROLET.—From civic No. 480 to lane South.

DROLET.—East side, from Roy to Pine avenue.

DRUMMOND.—West side, from North of Sherbrooke.

DU COUVENT.—East side, from Notre-Dame to St. Antoine.

DUFFERIN.—East side, from Mount Royal avenue to Gilford.

DUFFERIN.—East side, from Park LaFontaine to Mount Royal.

DUFFERIN.—West side, from Park LaFontaine to Mount Royal.

DULUTH AVE.—South side, from Colonial to St. Dominique.

DULUTH AVE.—North side, from Laval avenue to Hotel de Ville.

DULUTH AVE.—North side, from Drolet to Sanguinet.

DULUTH AVE.—North side, from Cadieux to Colonial.

DULUTH AVE.—From St. Dominique Westward to permanent sidewalk.

DUROCHER.—West side, from Sherbrooke to Prince Arthur.

ST. ELIZABETH.—Both sides, from Craig to Dorchester.

ST. ELIZABETH DU PORTUGAL.—West side, from St. James to G. T. R. tracks.

ERNEST.—Du côté Sud, depuis la rue St-Denis en allant vers l'Est.

AVE ESPLANADE.—Depuis le No civique 227 à l'avenue Mont-Royal.

ST-FELIX.—Du côté Est, depuis la rue St-Jacques à la St-Antoine.

ST-FELIX.—Du côté Ouest, depuis la rue St-Jacques à la rue St-Antoine.

ST-FERDINAND.—Au coin Sud-Est de la rue St-Jacques.

FORGUES.—Du côté Nord, depuis la rue Guy en allant vers l'Est.

FORGUES.—Du côté Sud, depuis la rue Guy en allant vers l'Est.

FORT.—Du côté Est, depuis la rue Bayle à la rue St-Luc.

FORT.—Du côté Ouest, depuis la rue Dorchester à la rue St-Luc.

FORTIFICATION.—Du côté Nord, depuis la rue McGill environ 210 pieds vers l'Est.

FULFORD.—Des deux côtés, depuis la rue Notre-Dame à la rue Workman.

GALLERY SQUARE.—Du côté Ouest, depuis le Pont Wellington à la rue Basin.

GARNIER.—Du côté Ouest, depuis le Parc LaFontaine à la rue Marie-Anne.

ST-GEORGES.—Des deux côtés, depuis la rue Craig à la rue Fortification.

GRAND TRONC.—Du côté Nord, depuis la rue Soulange à la rue Champlain.

GUY.—Du côté Est, depuis la rue St-Antoine en allant vers le Sud.

AVE GUY.—Du côté Sud, depuis la rue Guy en allant vers l'Est.

AVE GUY.—Du côté Nord, depuis la rue Guy en allant vers l'Est.

AVE HOPE.—Du côté Est, depuis 250 pieds au Nord de la rue Dorchester jusqu'à 47 pieds au Nord.

AVE HOPE.—Du côté Est, depuis la rue Dorchester à 250 pieds en allant vers le Nord.

ST-HUBERT.—Depuis le No civique 775 à 783

ST-HUBERT.—Du côté Est, depuis le C. P. R. à la rue Beauvois.

ST-HUBERT.—Du côté Est, depuis la rue Sherbrooke à la rue Cherrier.

ST-HUBERT.—Du côté Est, depuis la rue Marie-Anne au trottoir permanent au Nord.

ST-HUBERT.—Du côté Est, depuis la rue Rachel aux Nos civiques 871 et 875.

ST-HUBERT.—Vis-à-vis du No civique 873.

HUNTLEY.—Depuis le No civique 465 au No 493

HUNTLEY.—Du côté Ouest, depuis la rue Comte à la rue St-Zotique.

HUNTLEY.—Du côté Est, depuis la rue Comte à la rue St-Zotique.

ISLAND.—Vis-à-vis du No civique 183.

ST-JACQUES.—Au coin Nord-Ouest de la rue St-Agnès.

ST-JACQUES.—Des deux côtés, depuis la rue Ste-Marguerite à la rue Ste Elizabeth du Portugal.

ST-JACQUES.—Des deux côtés, depuis la rue Atwater à la rue Laporte

ST-JEAN-BAPTISTE.—Des deux côtés, depuis la rue St-Paul à la rue Notre-Dame.

ST-JEAN et ST-SACREMENT.—Vis-à-vis la propriété R. Hampson.

JOLIETTE.—Au coin Nord-Ouest de la rue Ste-Catherine.

JOLIETTE.—Au coin Sud-Ouest de la rue Ste-Catherine.

LABELLE.—Du côté Est, depuis la rue Bélanger à la rue Hughes.

LAGAUCHETIERE.—Du côté Sud, depuis la rue Bleury à près de la Côte du Beaver Hall.

LAPORTE.—Du côté Ouest, depuis la rue St-Jacques à Place Guay.

AVE LAVAL.—Du côté Est, depuis l'avenue des Pins à la rue Roy.

LAURIER.—Du côté Sud, depuis la rue St-Denis aux limites Ouest.

LAURIER.—Au coin Nord-Ouest de la rue Chambord.

ERNEST.—South side, from St. Denis Eastwards.

ESPLANADE AVE.—From civic No. 227 to Mount Royal avenue.

ST. FELIX—East side, from St. James to St. Antoine.

ST. FELIX.—West side, from St. James to St. Antoine.

ST. FERDINAND.—South-East corner St. James.

FORGUES.—North side, from Guy Eastward.

FORGUES.—South side, from Guy Eastward.

FORT—East side, from Bayle to St. Luke.

FORT.—West side, from Dorchester to St. Luke.

FORTIFICATION.—North side, from McGill to about 210 feet Eastwards.

FULFORD.—Both sides, from Notre-Dame to Workman.

GALLERY SQUARE.—West side, from Wellington Bridge to Basin.

GARNIER.—West side, from Park LaFontaine to Mary Ann.

ST. GEORGE.—Both sides, from Craig to Fortification.

GRAND TRUNK—North side, from Soulange to Jardin.

GUY.—East side, from St. Antoine Southwards.

GUY AVE.—South side, from Guy street Eastwards.

GUY AVE.—North side, from Guy street Eastwards.

HOPE AVE.—East side, from 250 feet North of Dorchester to 47 feet North.

HOPE AVE.—East side, from Dorchester to 250 feet Northwards.

ST. HUBERT.—From civic No. 775 to 783.

ST. HUBERT.—East side, from C. P. R. to Beaubien.

ST. HUBERT.—East side, from Sherbrooke to Cherrier.

ST. HUBERT.—East side, from Mary Ann to permanent sidewalk North.

ST. HUBERT.—East side, from Rachel to civic Nos. 871 and 875.

ST. HUBERT.—Opposite civic No. 873.

HUNTLEY.—From civic Nos. 465 to 493 inclusive

HUNTLEY.—West side, from Comte to St. Zotique.

HUNTLEY.—East side, from Comte to St. Zotique.

ISLAND.—Opposite civic No. 183.

ST. JAMES.—North-West corner of St Agnes.

ST. JAMES.—Both sides, from St. Marguerite to St. Elizabeth du Portugal.

ST. JAMES.—Both sides, from Atwater to Laporte.

ST. JEAN-BAPTISTE.—Both sides, from St. Paul to Notre-Dame.

ST. JOHN & ST. SACRAMENT.—Opposite R. Hampson's property.

JOLIETTE.—North-West corner of St. Catherine.

JOLIETTE.—South-West corner of St. Catherine.

LABELLE.—East side, from Bélanger to Hughes.

LAGAUCHETIERE—South side, from Bleury to near Beaver Hall Hill.

LAPORTE.—West side, from St. James to Place Guay.

LAVAL AVE.—East side, from Pine to Roy.

LAURIER.—South side, from St. Denis to Western City limits.

LAURIER.—North-East corner of Chambord.

LEMOINE.—Du côté Sud, depuis la rue St-Nicolas à la rue St-Pierre.

AVE LINCOLN.—Des deux côtés, depuis la rue Guy à la rue St-Matthieu.

PETITE RUE ST-ANTOINE.—Du côté Nord, depuis la rue St-Jacques à la rue Craig.

LUSIGNAN.—Du côté Ouest, depuis le Grand Tronc à la rue St-Antoine.

LUSIGNAN.—Du côté Est, depuis le Grand Tronc à la rue St-Antoine.

MAISONNEUVE.—Du côté Ouest, depuis la rue Dorchester à la rue Ste-Catherine.

MAISONNEUVE.—Du côté Ouest, depuis la rue DeMontigny à la rue Logan.

MANCE.—Du côté Est, depuis la rue Prince Arthur à la rue Milton.

MARIE-ANNE.—Du côté Nord, depuis la rue St-Laurent à la rue Mitcheson.

MARIE-ANNE.—Du côté Nord, depuis la rue St-Dominique à la rue St-Laurent.

Marie-Anne.—Du côté Nord, depuis la rue St-Dominique au trottoir permanent en allant vers l'Est.

MARIE-ANNE.—Du côté Nord, depuis la rue Rivard à la rue St-Denis.

MARIE-ANNE.—Du côté Sud, depuis la rue Drolet à la rue Sanguinet.

MARQUETTE.—Du côté Est, depuis la rue Marie-Anne à l'avenue Mont-Royal.

ST-MATHIEU.—Des deux côtés, depuis la rue St-Luc à la rue Sherbrooke.

MENTANA.—Des deux côtés, depuis la rue Marie-Anne à l'avenue Mont-Royal.

MILTON.—Au coin Sud-Est de la rue de l'Université.

MITCHESON.—Du côté Est, depuis la rue Marie-Anne à 191 pieds au Nord.

AVE MONT-ROYAL.—Vis-à-vis du No civique 872.

AVE MONT-ROYAL.—Vis-à-vis des Nos civiques 65 et 67.

AVE MONT-ROYAL.—Du côté Sud, depuis la rue Dufferin à la rue Boyer.

AVE MONT-ROYAL.—Du côté Sud, depuis la rue Lasalle à la rue Brébeuf.

AVE MONT-ROYAL.—Du côté Nord, depuis la rue Mentina à la rue St-André.

MARIN.—Du côté Ouest, depuis la rue St-Jacques à la rue St-Antoine.

MULLINS.—Du côté Sud, depuis la rue Charlevoix à l'Ouest de la propriété de Smart Limitée.

McGREGOR.—Du côté Nord, depuis la rue Simpson au No du cad. 1726-c.

McTAVISH.—Vis-à-vis du No civique 148.

NOTRE-DAME.—Du côté Nord, depuis la rue Beaudoin à la rue St-Rémi.

NOTRE-DAME.—Côté Nord, depuis le G. T. R. à la rue Beaudoin.

NOTRE-DAME.—Côté Nord, depuis la rue St-Rémi au Chemin de la Côte St-Paul.

OSBORNE.—Côté Sud, depuis la rue Cathédrale à la rue Windsor.

PANET.—Des deux côtés, depuis la rue Craig à la rue Dorchester.

ST-PATRICK.—Du côté Sud, depuis la rue Island à la rue Charlevoix.

ST-PIERRE.—Vis-à-vis du Board of Trade.

ST-PIERRE.—Du côté Est, depuis la rue Fortification à la rue Craig.

ST-PHILIPPE.—Depuis la rue Dorchester au No civique 24

ST-PHILIPPE.—Du côté Est, depuis la rue St-Antoine à la rue St-Ambroise.

ST-PHILIPPE.—Du côté Ouest, depuis la rue Ste-Philomène à la rue Tourville.

STE-PHILOMENE.—Des deux côtés, depuis la rue St-Philippe à la rue Ste-Marguerite.

AVE DES PINS.—Vis-à-vis du No civique 309.

AVE DES PINS.—Du côté Sud, depuis la rue Simpson au Chemin de la Côte-des-Neiges.

LEMOINE.—South side, from St. Nicholas to St Peter.

LINCOLN AVE.—Both sides, from Guy to St. Matthew.

LITTLE ST. ANTOINE.—North side, from St. James to Craig

LUSIGNAN.—West side, from G. T. R. to St Antoine.

LUSIGNAN.—East side, from G. T. R. to St. Antoine.

MAISONNEUVE.—West side, from Dorchester to St. Catherine.

MAISONNEUVE.—West side, from DeMontigny to Logan.

MANCE.—East side, from Prince Arthur to Milton.

MARY ANN.—North side, from St. Lawrence to Mitcheson.

MARY ANN.—North side, from St. Dominique to St Lawrence.

MARY ANN.—North side, from St. Dominique to permanent sidewalk Eastwards.

MARY ANN.—North side, from Rivard to St. Denis.

MARY ANN.—South side, from Drolet to Sanguinet.

MARQUETTE.—East side, from Mary Ann to Mount Royal Avenue.

ST. MATTHEW.—Both sides, from St. Luke to Sherbrooke.

MENTANA.—Both sides, from Mary Ann to Mount Royal avenue.

MILTON.—South-East corner of University.

MITCHESON.—East side, from Mary Ann to 191 feet North.

MOUNT ROYAL AVE.—Opposite civic No. 872.

MOUNT ROYAL AVE.—Opposite civic Nos. 65 & 67.

MOUNT ROYAL AVE.—South side, from Dufferin to Boyer.

MOUNT ROYAL AVE.—South side, from Lasalle to Brébeuf.

MOUNT ROYAL AVE.—North side, from Mentina to St André.

MARIN.—West side, from St. James to St. Antoine.

MULLINS.—South side, from Charlevoix to West of property of Smart Bag Co Ltd.

McGREGOR.—North side, from Simpson to Cad. No. 1726-c.

McTAVISH.—Opposite civic No. 148.

NOTRE-DAME.—North side, from Beaudoin to St. Rémi.

Notre-Dame.—North side, from G. T. R. to Beaudoin.

NOTRE-DAME.—North side, from St. Rémi to Côte St Paul Road.

OSBORNE.—South side, from Cathedral to Windsor.

PANET.—Both sides, from Craig to Dorchester.

ST. PATRICK.—South side, from Island to Charlevoix

ST. PETER.—Opposite the Board of Trade.

ST. PETER.—East side, from Fortification to Craig.

ST. PHILLIP.—From Dorchester to civic No. 24.

ST. PHILLIP.—East side, from St. Antoine to St. Ambroise.

ST. PHILLIP.—West side, from St. Phillip to St Marguerite.

PINE AVE.—Opposite civic No. 309.

PINE AVE.—South side, from Simpson to Côte des Neiges Road.

AVE DES PINS.—Du côté Sud, depuis la rue Peel à 145 pieds en allant vers l'Est.

PLACE YOUVILLE.—Du côté Sud, depuis la rue du Port à la rue McGill.

PLESSIS.—Du côté Est, depuis la rue Dorchester à la rue Ste-Catherine.

RACHEL.—Du côté Sud, depuis le Parc LaFontaine à la rue St-Hubert.

RACHEL.—Du côté Sud, depuis la rue St-Laurent à la rue St-Urbain.

RACHEL.—Du côté Sud, depuis l'avenue de l'Hôtel de Ville à la rue Cadieux.

RACHEL.—Du côté Sud, depuis la rue Drolet à la rue Sanguinet.

RACHEL.—Du côté Nord, depuis la rue St-Laurent à l'avenue Esplanade.

RICHMOND.—Du côté Est, depuis la rue Wellington à la rue Notre-Dame.

RIVARD.—Depuis la rue Marie-Anne au No civique 438.

ROPERY.—Des deux côtés, depuis la rue Chateauguay à la rue Centre.

ROPERY.—Depuis le No civique 173 à la rue St-Patrick.

ROY.—Du côté Nord, depuis la rue Berri à la ruelle à l'Ouest de la rue Rivard.

SANGUINET, RACHEL & DROLET.—A l'entour de l'église St-Jean-Baptiste.

SANGUINET.—Du côté Ouest, depuis la rue Rachel à la ruelle au Nord.

DES SEIGNEURS.—Du côté Ouest, depuis le G. T. R. à la rue St-Antoine.

DU SEMINAIRE.—Des deux côtés, depuis la rue Ottawa à la rue McCord.

SHEARER.—Des deux côtés, depuis la rue du Canal à la rue Centre.

SHERBROOKE.—Du côté Sud, depuis la rue Atwater aux limites de la Ville.

SHUTER.—Du côté Ouest, depuis la rue Sherbrooke au No civique 90.

SHUTER.—Depuis le No civique 36 à 38.

SHUTER.—Depuis le No civique 72 à 80.

SIMPSON.—Du côté Est, depuis la rue Sherbrooke en allant vers le Norr.

STANLEY.—Vis-à-vis du No civique 296.

STANLEY.—Vis-à-vis du No civique 68.

STANLEY.—Du côté Est, depuis la rue Ste-Catherine à la rue Sherbrooke.

STANLEY.—Du côté Ouest, depuis la rue Ste-Catherine à la rue Sherbrooke

STANLEY.—Du côté Ouest, depuis la rue Dorchester à la rue Ste-Catherine.

TORRANCE.—Du côté Sud, depuis la rue Aqueduc à la rue de la Montagne.

TORRANCE.—Du côté Nord, depuis la rue Aqueduc à la rue de la Montagne.

TOURVILLE.—Des deux côtés, depuis la rue St-Philippe à la rue Ste-Marguerite

TUPPER.—Depuis le No civique 80 à la rue Seymour.

ST.URBAIN.—Du côté Ouest, depuis la rue Craig à la rue Vitré.

VERSAILLES.—Du côté Ouest, depuis le G. T. R. à la rue St-Antoine

VERSAILLES.—Du côté Est, depuis le G. T. R. à la rue St-Antoine.

WORKMAN.—Des deux côtés, depuis la rue Canning aux limites Ouest du quartier St-Joseph.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont, par les présentes, sommées d'en payer le montant au sous-signé à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis

W. ROBB,

Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,

Hôtel de Ville,

Montréal, 25 avril, 1910.

PINE AVE.—South side, from Peel to 145 feet Eastwards.

PLACE YOUVILLE—South side, from Port to McGill.

PLESSIS.—East side, from Dorchester to St. Catherine.

RACHEL.—South side, from Park LaFontaine to St. Hubert.

RACHEL.—South side, from St. Lawrence to St. Urbain.

RACHEL.—South side, from Ave de l'Hôtel de Ville to Cadieux.

RACHEL.—South side, from Drolet to Sanguinet.

RACHEL.—North side, from St. Lawrence to Esplanade Ave.

RICHMOND.—East side, from Wellington to Notre-Dame.

RIVARD.—From Mary Ann to civic No. 438.

ROPERY.—Both sides from Chateauguay to Centre.

ROPERY.—From civic No. 173 to St. Patrick.

ROY.—Nôrth side, from Berri to lane West of Rivard.

SANGUINET, RACHEL & DROLET.—Around St. Jean-Baptiste church.

SANGUINET.—West side, from Rachel to lane North

SEIGNEURS.—West side, from G. T. R. to St. Antoine.

SEMINARY.—Both sides. From Ottawa to McCord.

SHEARER.—Both sides, from Canal to Centre.

SHERBROOKE.—South side, from Atwater to City limits.

SHUTER.—West side, from Sherbrooke to civic No 90.

SHUTER.—From civic Nos. 36 to 38.

SHUTER.—From civic Nos. 72 to 80.

SIMPSON.—East side, from Sherbrooke Northwards.

STANLEY.—Opposite civic No. 296.

STANLEY.—Opposite civic No. 68.

STANLEY—East side, from St. Catherine to Sherbrooke.

STANLEY.—West side, from St. Catherine to Sherbrooke.

STANLEY.—West side, from Dorchester to St. Catherine.

TORRANCE.—South side, from Aqueduct to Mountain.

TORRANCE.—North side, from Aqueduct to Mountain.

TOURVILLE.—Both sides, from St. Phillip to St. Marguerite.

TUPPER.—From civic No 80 to Seymour.

ST.URBAIN.—West side, from Craig to Vitré.

VERSAILLES.—West side, from G. T. R. to St. Antoine.

VERSAILLES.—East side, from G. T. R. to St. Antoine

WORKMAN.—Both sides, from Canning to West limits of St.Joseph's Ward.

are completed and are now deposited in the office of the undersigned at the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,

City Treasurer.

City Treasurer's Office,

City Hall,

Montreal, 25 April, 1910.



AVIS

Bain public

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au sous-signé et portant la suscription "Soumissions pour un bain public" pour la construction d'un bain public dans le quartier St-Henri, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, jusqu'à MIDI le 6 MAI 1910.

On pourra examiner les plans et les devis au Bureau de M. Alphonse Piché, architecte, No 52 Square Victoria

Un chèque accepté au montant de 15 pour cent du prix demandé devra être déposé entre les mains du Trésorier de la Cité et un certificat de tel dépôt devra accompagner chaque soumission.

Les soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité en présence des intéressés, à la première assemblée du Bureau des Commissaires de la Cité qui suivra leur réception.

La Ville ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

L. O. DAVID,
Greffier e la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 28 avril 1910.



NOTICE

Public Bath

SEALED TENDERS addressed to the undersigned and endorsed "Tenders for a public bath" for the building of a public bath in St Henry ward, will be received in the Office of the City Clerk up to NOON 6th MAY 1910.

The plans and specifications may be seen at the office of Mr Alphonse Piché, architect, No. 52 Victoria Square.

A deposit of 15 per cent. of the price asked for, in the form of an accepted bank cheque must be made with the City Treasurer.

The tenders will be opened by the City Clerk in the presence of the interested parties at the first meeting of the Board of Commissioners, following the reception of the said tenders. The lowest or any tenders will not be necessarily accepted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

City Clerk's Office
City Hall,
Montreal, 28th April 1910.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS TRANSFERS OF PROPERTIES

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number	Date de l'enregistre- ment Date of registration	Date du contrat Date of deed	Vendeur Vendor	Acquéreur Purchaser	No. du cadastre Cadastral number	Etendue-Area	Rue Street.	Prix Price
									Genre-a Descript.
St. Henri...	170870	18 avril 1910	14 avril 1910	Dme A. Richer.....	Jean Bte Bisson	1722-85.....	2208	151 et 153 Beaudoin.....	B \$ 1900 00
Duvernay...	170875	18 " "	6 "	J. H. David.....	W. E. Bonin.....	1-316.....	2375	Marquette.....	B 6500 00
St. Henri...	170881	18 " "	15 "	V. Castonguay.....	F. Cantin.....	941-108.....	2340	902 à 910 Albert.....	B 5500 00
Laurier...	170893	18 " "	18 "	A. Gagnon.....	Ovila Gagnon.....	P. 11-382.....	2110	Clark.....	L 1231 00
St. Jean Bte DeLorimier...	170896	18 " "	12 "	I. Lemieux.....	L. C. de Tonnancourt.....	15-518.....	2500	St. Denis.....	B 9400 00
St. Jean Bte DeLorimier...	170899	18 " "	14 "	A. H. Lapierre et al.	E. Chaumeau.....	152-292.....	1850	Bordeaux.....	L 292 00
St. Jean Bte DeLorimier...	170901	19 " "	12 "	J. M. Guindon.....	M. Leblanc et al.	9-119-1 & 2, 9-120-1 & 2	3900	Parthenais.....	L 1360 00
St. Jean Bte DeLorimier...	170938	19 " "	14 "	J. A. Larose.....	A. Courchesne.....	12-92 & P. 93.....	2741	1392 à 1396 St. Hubert.....	B 6000 00
Laurier...	170921	19 " "	16 "	Dme L. Vincinnourt.....	Z. St. Jacques.....	10-1494.....	1800	Alma.....	L 300 00
Hochelaga...	170931	19 " "	16 "	A. Nelson.....	James A. Waters.....	12-19-35 & 12-19-34.....	5000	Mance.....	L 1400 00
Laurier...	170934	19 " "	13 "	P. Ogulnix.....	P. Lavigne.....	56.....	7473	82 à 92 Desery, 84 et 88 Rouville.....	B 18000 00
"	170936	19 " "	16 "	The Montreal Investment & Freehold Co.	H. L. Paiement et al.	11-858.....	4400	Esplanade.....	L 600 00
"	170937	19 " "	16 "	"	Z. Aubertin.....	11-857.....	525	Mance.....	L 600 00
Hochelaga...	170938	19 " "	18 "	The Montreal Land & Improvement Co.	J. L. Cowan.....	29-852 & 1167.....	4710	Aylwin.....	L 765 00
"	170945	19 " "	21 fév.	"	Art. Ménard.....	29-236.....	3300	Stadacona.....	L 650 00
St. Denis...	170946	19 " "	18 avril	T. Brien dit Durocher	L. Rivet.....	331-122.....	2623	400 et 402 Chambord.....	B 759 00
St. Denis...	170948	19 " "	14 "	Est. D. Ouimet.....	A. Ste. Marie.....	328-3.....	8700	Carières.....	B 2000 00
Ste. Marie...	170950	19 " "	18 "	The Ideal Savings Loan & Land Co.	H. Dupéré.....	161-109.....	216	St. Jérôme.....	L 2500 00
De Lormier...	170951	19 " "	14 "	"	C. Cooke.....	161-464.....	1825	Chabot.....	L 350 00
St. Denis...	170952	19 " "	4 "	L'Hon. R. Dandurand et al.	L. Charron.....	162-64 & P. 65.....	1026	Berri.....	L 275 00
"	170954	19 " "	17 fév.	"	M. Galarneau.....	488-265.....	2850	Boyer.....	L 2300 00
Duvernay...	170955	20 " "	24 nov. 1909	Dme V. Germain.....	P. Desjardins.....	7-277.....	2750	Labelle.....	L 300 00
Laurier...	170957	20 " "	11 avr. 1910	P. Vermette.....	T. Girard.....	12-47, 48, 49.....	10390	St. Hubert.....	B 1900 00
Ste. Marie...	170960	20 " "	14 "	Est. J. C. H. Lacroix	F. X. Leduc.....	10-771.....	27st	St. Laurent.....	B 6441 00
St. Denis...	170965	20 " "	18 "	H. Vermette.....	N. i errault.....	172-393.....	1506	3ème Ave.....	L 3500 00
Hochelaga...	170974	20 " "	2 "	R. Lecavalier.....	Dme J. A. Toupin	5-139.....	2328	1807 et 1809 Dufferin.....	B 237 50
Ste. Marie...	170975	20 " "	9 déc. 1909	F. Galipeau.....	S. Cauchon.....	148-1959, 1960, 1961.....	6000	Wurtele.....	L 3000 00
Hochelaga...	170978	20 " "	19 avril 1910	J. Godbout, fils.....	A. Ineson.....	172-2095.....	195	10ème Ave.....	L 1860 00
Ste. Marie...	170980	20 " "	29 mars "	The Rosemont Land & Improvement Co.	"	172-2194.....	2250	Dandurand.....	L 200 00
"	170981	20 " "	29 "	"	Dme J. Pellerin.....	172-1642.....	200	"	L 200 00
Hochelaga...	170982	20 " "	5 avril "	The Montreal Land & Improvement Co.	Louis Masson.....	29-944.....	2531	Aylwin.....	L 275 00
Laurier...	170986	20 " "	19 "	N. Tomaso.....	O. Dagenais.....	P. 12-25-122.....	2600	Boyer.....	L 480 89
De Lormier...	170989	20 " "	15 "	"	O. Bourbonsais.....	9-143-1.....	2789 et 2789a	Labelle.....	L 650 00
Hochelaga...	170990	20 " "	16 "	J. M. Guindon.....	P. Pigeon, sr.....	23-206.....	3025	St. Laurent.....	L 330 00
"	171004	20 " "	23 mars	The Montreal Land & Improvement Co.	J. Girard.....	50-352.....	2250	Joliette.....	L 450 00
St. Henri...	171014	20 " "	19 avril	C. C. Deguise et al.	A. Labelle.....	P. 1704-133, 134 & 135	1750	564 et 566 St. Germain.....	B 60 00
Laurier...	171021	20 " "	14 "	Jos Rozon jr.....	Z. Chartrand.....	P. 12-12-1 & 12-13-36	2750	St. Rémi.....	B 420 00
La Fontaine...	171025	21 " "	13 "	A. Dumont et al.	A. Richer.....	493a, 12-163, 1203-216 & 217.....	2750	Park.....	L 1650 00
St. Jean Bte St. Denis...	171030	21 " "	31 jan. 1902	A. Martin.....	E. Larin.....	7-820.....	2752	St. Hubert et Berri.....	B 9000 00
St. Denis...	171033	21 " "	6 avril 1910	V. Morin.....	Z. Fineberg.....	325-30.....	2728	St. Hubert.....	B 2800 00
Laurier...	171034	21 " "	6 "	Dme A. F. Perron	A. Lemieux.....	11-250, 251.....	3950	Massue.....	B 3500 00
St. Henri...	171035	21 " "	12 "	"	J. Dupuis.....	1705-237.....	1554	St. Laurent.....	B 700 00
St. Denis...	171040	21 " "	19 "	F. Bellefleur.....	Dme P. Dagenais.....	488-136a.....	2125	Delinelle.....	L 150 00
De Lormier...	171043	21 " "	20 "	Park Amherst Land Co.	X. Duval, sr.....	11-62.....	2125	St. André.....	L 600 00
St. Denis...	171044	21 " "	20 "	Dme P. P. Dagenais	J. Lafrance.....	11-62.....	3847	Parthenais.....	L 850 00
St. Denis...	171047	21 " "	15 mars	O. Archambault	T. Sauvé.....	161-554.....	1750	Simard.....	L 700 00
St. Gabriel...	171048	21 " "	4 "	Joseph Hogue.....	Joseph Copping.....	3167-194 & P. 195.....	2057	Ash.....	L 833 00
Laurier...	171049	21 " "	14 avril	Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.....	X. Charbonneau.....	P. 11-371.....	2108	Clark.....	L 5700 00
St. Denis...	171074	21 " "	7 "	J. A. E. Plante.....	Delle R. Tremblay	2-9-50.....	5000	St. Denis.....	B 9300 00
Hochelaga...	171075	21 " "	20 "	J. Morel.....	J. Charlebois.....	148-2939.....	2062	Levis.....	L 227 70
St. Denis...	171078	21 " "	19 "	Est. H. Hogan	J. Nebach.....	1-125.....	1140	apineau.....	L 125 00
St. Denis...	171079	21 " "	18 "	Wm C. Ross	E. L. Stuooe.....	P. 11-704.....	2200	Waverley.....	B 300 00
St. Henri...	171087	21 " "	20 "	Geo. Ward et al.	E. A. Grisé.....	175-279.....	1825	Delinelle.....	B 4100 00
St. Cunégonde...	171104	21 " "	20 "	E. Dupuis.....	Louis Méhot.....	P. 417, 418.....	2400	159 Vinet.....	B 3625 00
St. Denis...	171105	21 " "	20 "	A. Campbell.....	C. Marchand.....	339-543-1 & 544-2.....	1520	Palais.....	B 3000 00
St. Jean Bte Hochelaga...	171106	21 " "	17 mars	Joseph Demers.....	A. Trudel.....	15-710.....	1440	Drolet.....	B 2450 00
Hochelaga...	171110	22 " "	21 avril	J. H. Aubé.....	E. Massé.....	148-123 à 126, P. 120, 121, 122 & 127.....	27830	Notre-Dame.....	B 14000 00
St. Denis...	171111	22 " "	21 "	The Jubilee Amusement Co., Ltd.	Geo. Delisle et al.	P. 173.....	856	Rachel.....	L 175 00
St. Denis...	171117	22 " "	21 "	"	Thos Forest.....	162-102.....	1540	517 Rivard.....	B 1515 00
Laurier...	171122	22 " "	20 "	Mrs Chs Sheppard	John Cox.....	642-84.....	2000	Bagg.....	L 150 00
St. Denis...	171125	22 " "	19 "	E. M. Mendel...	N. Beauchamp.....	330-23.....	1656	Lassalle.....	L 800 00
Laurier...	171131	22 " "	21 "	"	N. F. Gribble.....	12 P. 16-24.....	2500	Mance.....	B 5500 00
St. Denis...	171132	22 " "	21 "	H. Lamontagne.....	P. Nizau.....	488-132B & 133B.....	4000	St. André.....	I 370 00
St. Denis...	171137	22 " "	24 mars	J. B. Fellowes.....	T. Charlebois.....	P. 11-371.....	2100	Clark.....	B 22700 00
Laurier...	171142	22 " "	14 avril	Park Amherst Land Co.	X. Charbonneau.....	2099, 2100, 2101.....	10800	St. Emelie.....	B 4500 00
St. Henri...	171146	22 " "	12 "	"	C. Gélinas.....	5-135.....	2200	Clark.....	B 1000 00
Laurier...	171147	22 " "	12 "	X. Charbonneau	O. Galarneau.....	10-1172.....	2139	1797 Dufferin.....	B 100 00
St. Denis...	171186	23 " "	22 "	H. Fortin.....	W. Dépatie.....	12-16-24.....	2750	Dufferin.....	B Rétrécissement.
St. Denis...	171192	23 " "	21 "	A. Lapierre.....	O. Lafrance.....	329-53.....	2000	327 et 329 Park.....	L \$3150 00
St. Denis...	171196	23 " "	18 "	Est. Frank Buller.....	J. C. Parent.....	12-17-4, P. 12-17-5...	8250	St. Henri.....	B 370 00
Laurier...	171198	23 " "	29 mars	Geo Lafrance.....	"	"	"	"	"
Laurier...	171200	23 " "	18 avril	Geo. B. Cleveland.....	"	"	"	"	"

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. Suite. — TRANSFERS OF PROPERTIES. Cont.

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistrement. Date of registration.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Genre.—&—Description Price
St. Laurent..	77986	19 avril 1910..	15 avr. 1910	De W. McLachlan..	D. Marchand.....	44-41-1, 44-10-2	3388	141 et 143 Ave du Parc..	B \$ 6600 00
St. Louis....	77987	19 " "	{ 1 " "	S. M. Cohen.....	M. Goldenberg.....	939-4	2592	293 à 297 Ave Coloniale	B 4000 00
do	77988	19 " "	18 " "	O. Constantineau.....	J. B. Baillargeon.....	378.....	5650	180 à 186 Ste. Catherine,	R 7800 00
do	77993	20 " "	18 " "	M. Blanchet	E. Rochon.....	1868.....	137 et 139 Ste. Elizabeth.	B 15000 00	
Papineau ...	77998	20 " "	31 mars "	W. Monastesse.....	De Geo. Piau.....	1224-81, 1224-82.....	3910	178 à 21 Charlotte Dumont.....	L 700 00
St. Laurent.	77999	20 " "	19 avril "	A. M. A. Simpson.....	G. N. Brock.....	224.....	8803	131 à 135 ⁴ St. Alexandre.	B 20:00 00
do	78010	21 " "	6 " "	C. Laurin.....	Jos. Vanier	1/2 N. E. 44-112, 44-113 à 115.....	7859	49 à 63 Hutchison..	B 21000 00
do	78019	21 " "	19 " "	The M. L. & M. Coy..	J. J. Greaves.....	101-4	1518	6 Tara Hall.....	B 2235 34
St. Louis....	78024	22 " "	20 " "	Le Shérif.....	Robt Lavers.....	908-H	7253	97 et 99 Prince Arthur.	B 5505 00
St. Laurent.	78029	22 " "	16 " "	W. R. Adams.....	R. P. Adams.....	P. 44-140, p. 44-141, p. 44-143	3738	151 Hutchison.....	B 18000 00
Papineau ...	78030	22 " "	20 " "	The Laurie Eng. Coy.	The Can. Boomer & Baschert Press Co.	P. 471, 474	15300	20 Tansley.....	B 17000 00
do	78034	23 " "	20 " "	T. Girard.....	A Redon.....	P. 312.....	2061-6	Panet	B 6500 00
St. Louis....	78036	23 " "	26 mar. "	D. Brault et al.....	J. E. Brault.....	1044, 1023	3130	1097 et 1099 St. Laurent, 1031 à 1035 do	B Droits
Papineau....	78037	23 " "	16 avril "	N. St. Amour.....	J. B. Charbonneau	836.....	4520	342 à 352 Champlain..	B Rétroc.

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST.

St. Georges..	148572	18 Avril 1910..	12 avril "	J. J. Robson et al.	H. J. Elliott.....	P. 1503.....	2472-6	100 Stanley	B 7505 00
St. André...	148573	18 " "	15 " "	E. W. Parker.....	C. M. McCuaig.....	1706-6	2200	103 Crescent.....	B 20000 00
St. Georges..	148574	19 " "	9 fév. "	H. L. Putman et al..	R. H. Bartholomen..	P. 1368.....	12800	1 à 9 Thistle Terrace.	B 2350 00
Ste. Anne...	148582	22 " "	21 avril "	J. Skeith.....	T. Paquette.....	P. 785.....	4128	71 et 73 Richmond..	B 4100 00
St. Joseph...	148586	22 " "	21 mars "	Ve R. S. Crowther..	E. Greenwood.....	473-2	1843	1843 56 Lusignan.....	B 1 00
St. André...	148594	23 " "	14 avr. 1910	Les Eccl. du S. S. S..	Z. & J. St. Pierre.....	1653-9-a	3918	Tupper.....	B & consid. 3918 00

as { B—Bâtie ; Building.
L—Lot ; terrain vague

P. TERRAULT,
Régistraire de la Ville.—Registrar.

Par A. SAUVÉ.

PERMIS DE CONSTRUCTION. — BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 28 Avril 1910.

Issued during the week ending the 28th April, 1910.

Date. 1909	No. du Permis. a Permit Number	Endroit.—Location			Quartier. — Ward.	Propriétaire. — Owner.	Résidence — Residence	Classe. — Class.	Coût. — Cost.
		No.	Rue.—Street	No.—Cadastr.					
Avr. 21	783 R.	679a	St. André.	1207-185	LaFontaine.	Suc. H. Duchesneau.	2me Cl.	\$ 675 00	
" 21	784 R.	33	Cherrier.	1211 s. 3	"	Labrecque Henri.	" 500 00		
" 21	785 N.		St. Denis.	361 s. 15	St. J. Bte.	Boucher C. C.	3me Cl.	6000 00	
" 21	786 N.		St. Urbain.	370-4	St. Laurent.	Rosenberg C.	2me Cl.	7500 00	
" 21	787 N.				"	"	"	7500 00	
" 21	788 R.		Ontario Est.	1145	LaFontaine.	Gascon C.	3me Cl.	128 00	
" 21	789 N.		Sherbrooke Est.		St. Jacques.	Préfontaine Isaïe.	2me Cl.	15000 00	
" 21	790 R.	St. Paul	l Coin Dupré.	1831-1839	St. Anne.	National Brewing Co.	1ère Cl.	23500 00	
" 21	791 R.	317	Mitcheson.	417-1	St. J. Bte.	Hotté Romuald.	3me Cl.	1200 00	
" 21	792 R.	202	Wurtele.	2319 s. 148.	Hochelaga.	Dupré Hor.	"	1500 00	
" 21	793 N.	Ave	les Pins.	1755	St. André.	Meagher J. G. C.	2me Cl.	19000 00	
" 21	794 N.	7me A	de Rosemont.	172 s. 706.	Ste. Marie.	Clermont Art.	3me Cl.	1000 00	
" 21	795 N.		DeGaspé.	10 s. 1370.	Laurier.	Grignon Jos.	"	2500 00	
" 21	796 R.		Ste. Catherine E.	Pt 486.	St. Louis.	Dubreuil H.	2me Cl.	400 00	
" 21	797 N.	Chem.	Côte des Neiges	156-21-25.		Latter Ernest.	18 Hospital.	7500 00	
" 21	798 R.	696	Pa. LaFontaine.	1-228-24		Duvernay.	698 Parc LaFontaine	200 00	
" 21	799 N.	43	Rose Delima.	2046.	St. Henri.	Rochon Jos.	"	2000 00	
" 21	800 N.		Marquette.	356 s. 339.	St. Denis.	Dalpé William.	Rose Delima.	1750 00	
" 21	801 N.		"			Demers Jos.	475 Marquette.	"	
" 22	802 N.		Laurier.	11 s. 175			628 Bld St. Joseph.	1750 00	
" 22	803 N.		Robert.	1460 p. 20	Ste. Marie.	Pelletier J. B.	25 Ave Lalonde.	5000 00	
" 22	804 N.	647	Wolfe.	1155 s. 8.		Lapointe C.	"	3000 00	
" 22	805 R.	B. St. L.	aurent & DeMon	545	St. Louis.	Singer H.	441 B. St. Laurent.	700 00	
" 22	806 R.	1474	Labelle.	7-11.	St. Denis.	Lalangé A.	1483 Labelle.	1200 00	
" 22	807 N.		St. Jérôme.	161 s. 139.	St. Denis.	Brûlé & Brasseur.	519-513 Berri.	60 00	
" 22	808 N.		Des Carrières.	P. 229	St. Denis.	Dépatie David.	301 Carrières.	2500 00	
" 22	809 N.		"	P. 229	"	Dépatie David.	301 Carrières.	2500 00	
" 22	810 N.	Boul.	St. Laurent.	11 s. 1169.	Laurier.	Gascon Eliza.	868 Berri.	2800 00	
" 22	811 R.	703	St. Dominique.	853	St. Louis.	Solomon H.	703 St. Dominique.	150 00	
" 22	812 R.	225	Berri.	453	St. Jacques.	Seers Mme.	225 Berri.	500 00	
" 22	813 N.	Notre Dame Ouest.	1704 s. 219.	St. Henri.	Lapierre L.	Thomas Mme Vv. A.	34 Palm.	5000 00	
" 22	814 N.		Clark.	22 pt 21	Laurier.	Kerman Moritz.	633 Boul. St. Joseph.	4000 00	
" 22	815 N.		Papineau.	3-62.	St. Denis.	Hoichberg H.	1153 St. Dominique	450 00	
" 22	816 R.	1081-	1086 Cadieux.	932-12.	St. Louis.	Bremner Vital.	7 Ave Verchères.	85 00	
" 22	817 N.	29me	Avenue.	48-49	St. Denis.	Caldaroni André.	509 Alma.	400 00	
" 22	818 N.		Adeline.	99 p. 100.	St. Denis.	Bremner W.	458 St. Timothée.	1500 00	
" 22	819 N.	2429	Ave du Parc.	12-15-7.	Laurier.	Alarie E. P.	1537 St. Dominique.	200 00	
" 23	820		Leison.	209 s. 339.	St. Denis.	Bigras I.	2392 Leison.	1000 00	
" 23	821		St. Hubert.	7 s. 736.	"	Posner Sydney.	2395 St. André.	600 00	
" 23	822 N.	Leisin	& Beaubien.	209.	Laurier.	Girard Louis.	1165 Cowan.	300 00	
" 23	823 R.	1732	Sanguinet.	968a.	St. Denis.	Miron H.	1732 Sanguinet.	75 00	
" 23	824 N.		Papineau.	211 p. 25	"	Martineau Adol.	2040 Shaw.	500 00	
" 23	825 N.		Shaw.	209 s. 8.	"	Depessonnier Aug.	2280 Shaw.	20 00	
" 23	826 N.		DeGaspé.	94 s. 161-165.	Laurier.	R. R. Seurs Ste. Croix.	300 LaSalle.	450 00	
" 23	827 R.	418-427	St. Hubert.	846 s. a et 1.	LaFontaine.	McCallum M.	St. Laurent (Qué).	31000 00	
" 23	828 R.	C. Prin	ce Arthur & St.	Pt 786.	St. Louis.	Corbeil H.	7 Prince Arthur.	60 00	
" 23	829 N.		Chambord.	330 s. 46, 47, 48, 49, 50.	St. Denis.	"	138 Garnier.	4000 00	
" 23	830 N.		"	"	"	"	"	4000 00	
" 23	831 N.		"	"	"	"	"	4000 00	
" 23	832 N.		"	"	"	"	"	40 00	
" 25	833 N.	Joliette.	29 s. 1146.	Hochelaga.	Levesque Jos.	766 Joliette.		1100 00	
" 25	834 N.	Boyer.	102.	St. Denis.	Dominico Abraham.	1653 Dufferin.		500 00	
" 25	835 N.	Ave Papineau.	563 s. 329.	"	Beauchamp J. B.	788 Des Erables.		250 00	
" 25	836 N.	Dufferin.	329 s. 13.	"	Claude A.	218 Dufferin.		2000 00	
" 25	837 N.	Champlain.	3-124.	"	Greenberg I.	14 Parker.		500 00	
" 25	838 N.		Marie Anne.	S s. 92 & 93.	Duvernay.	Girouard Jos.	101 Dufferin.	500 00	
" 25	839 N.	Ave	Sherbrooke.	629-5	St. Denis.	Jarvis Mme.	1264 Dufferin.	4300 00	
" 25	840 N.		St. Philippe.	1807.	St. Henri.	Lavallée Noé.	122 St. Philippe.	550 00	
" 25	841 N.	211		"	"	Lemoine Jos.	2006 St. Jacques.	6000 00	
" 25	842 N.	Parc Cartier.	1705.	"	"	Hamelin L.	1077 Ave Mt Royal.	425 00	
" 25	843 N.	696	Centre.	2614.	St. Gabriel.	Quintal Thos.	683 Centre.	25 00	
" 25	844 R.	246	Montgomery.	148-2349.	Hochelaga.	246 Montgomery.	2552 St. Urbain.	3000 00	
" 25	845 N.		St. Urbain.	11 s. 520.	Laurier.	2552 St. Urbain.	"	300 00	
" 25	846 R.	337	Grand Tronc.	2970.	St. Gabriel.	Faillé N.	337 Grand Tronc.	400 00	
" 25	847 R.		Grand Tronc.	15-1246.	St. J. Bte.	Labelle J. B.	2014 St. Hubert.	2000 00	
" 25	848 N.	1122	Comte.	8 s. 364.	St. Denis.	Gadbois Eugène.	1122 Comte.	200 00	
" 25	849 N.	294	Carrières.	261 s. 3.	"	Bourguignon Mme Hor.	294 Carrières.	200 00	
" 25	850 N.		Tupper.	1628.	St. André.	Welch John.	490 Ave Mountain.	10000 00	
" 25	851 R.	45 à 55	Fort.	P. 7384.	St. Georges.	MacCombe Mrs. Alex.	"	2500 00	
" 25	852 R.		St. Catherine W.		St. Anne.	Meldrum Bros.	304 Prince Arthur O.		
" 25	853 N.	54	King.	1559.	LaFontaine.	St. Jean Mme Aug.	"	1650 00	
" 25	854 R.	677	St. André.	1207 s. 183.	St. Louis.	Boyer Joseph.	669 St. André.	250 00	
" 25	855 R.	309	St. Dominique.	Pt 299.	St. Denis.	Larivière Luc.	309 St. Dominique.	200 00	
" 25	856 R.	293	Carrières.	283.	St. J. Bte.	Lafleur F. X.	1423 St. Dominique.	23 00	
" 25	857 N.	1117	St. Dominique.	257.	St. Laurent.	Groll Arthur.	335 Bleury.	2000 00	
" 25	858 R.	335	Bleury.	P. 248.	St. J. Bte.	Beauchamp J. B.	180 Rivard.	2000 00	
" 25	859 R.	327	Duluth Est.	15-460.				50 00	

ALEX. DÉCARIE.
Pour l'inspecteur des Edifices — For Building Inspector.

{ N.—Nouveaux édifices.—New buildings
R.—Réparations.—Alterations

